

Montréal, mardi 6 août 1935

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE : HARBOUR 1241

SERVICE DE NUIT :

Administration : HARBOUR 1243
Rédaction : HARBOUR 3679
Gérant : HARBOUR 4897

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOLUME XXVI — No 179

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA (Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00
E.-Unit et Empire Britannique . . . 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00
E.-UNIT et UNION POSTALE . . . 3.00

LE DEVOIR

"LA COTE D'AMOUR"

Comment récompenser les chômeurs de bonne volonté — En marge de la dernière allocution de M. King

Les esprits réfléchis par tout le Canada sont frappés d'un fait, depuis la crise du chômage. D'un côté, une immense réserve de main-d'œuvre sustentée par l'Etat, de l'autre, des travaux de voirie et d'embellissement, des travaux de tout genre qui, dans un pays neuf et immense, attendent l'artisan.

M. Bennett s'est sans doute pris pour un demiurge au début de son administration, quand il a lancé son programme de travaux d'édilité dans les grands centres. Erreur. La tâche dépassait l'énergie et la puissance de travail d'un seul homme enverguré dans les entraves constitutionnelles. Assez tôt, le chef du parti conservateur a jeté le manche après la cognée et nous a versés brusquement dans le *dole*, honni, dans le *dole* démoralisant et tant de fois dénoncé par lui. Sa politique a consisté dès lors à minimiser autant que possible le chômage, à le céder à tel point que nous n'avons pas encore, comme s'en plaint M. King, de recensement exact à ce sujet. Il avait promis de supprimer le désœuvrement forcé. Il était débordé par la tâche et cédait à la tentation de l'autruche qui s'enfouit la tête dans le sable pour ne pas voir le danger. L'optimisme de commande a dès lors été son bouclier contre tous les assauts et nous avons dépensé \$300,000,000 d'argent fédéral sans avoir rien à montrer en retour au moins depuis quatre ans dans la métropole du pays.

Vae soli! L'erreur de M. Bennett (comme son honneur, s'il eût réussi), c'a été de vouloir tout faire seul et tous les hommes que nous connaissions, animés de pareilles dispositions, finissent par paralyser tous leurs collaborateurs en ne faisant rien eux-mêmes.

Dès 1930, nous assimilions ici la crise du chômage à la guerre et nous réclamions contre elle une mobilisation générale. M. King inclinait à prendre la même attitude, mais il était gêné par la politicienne. Il refusait de collaborer avec certains gouvernements provinciaux qui n'étaient point de la bonne couleur. On se rappelle son fameux discours dit du *mauvais cinq cents*.

Nous lançons alors l'idée de l'assainissement des quartiers lépreux dans les grandes villes, de même que celle de vastes travaux éditaires dans les grands centres (tel le chemin de fer souterrain à Montréal), parce que nous voyions un fait providentiel dans la collaboration forcée des trois gouvernements : du fédéral, du provincial et du municipal, et que cette dynamique collaboration inspirée permettait d'aborder certaines entreprises que le trésor municipal seul eût été impuissant à défrayer.

Le plan de campagne était simple. Constituer d'abord ce que nous appelions un conseil de guerre par la réunion des meilleurs cerveaux du pays, puis tracer le plan de campagne de façon à absorber cette immense réserve de main-d'œuvre, constituée par le chômage, à la préserver de la démoralisation en conformité avec la prophétie divine : *Tu gagnes ton pain à la sueur de ton front*.

M. King amplifie, dans son allocution d'hier soir (dont nous n'avons lu que la traduction officielle, d'ailleurs très imparfaite, puisqu'il y est question de la peste qui détruit les récoltes). Il va de soi que nous nous réjouissons de ses intentions. Incapable,

cependant, de se débarrasser du vieil homme, n'ayant pas répudié son discours du mauvais cinq cents, il paraît fonder le succès de son plan quinquennal ou plus long sur la collaboration des gouvernements provinciaux, parce que tous rouges sauf un. (C'est sans doute celui de M. Taschereau, cf. les actionnistes.)

Le vent de la victoire semble souffler dans les voiles du parti libéral fédéral, mais même à supposer qu'il accède aux affaires, il faudra encore des mois et des mois pour que le nouveau ministère mette en action les intentions que son chef annonce à l'heure actuelle. Devons-nous attendre jusque là pour tirer partie de la main-d'œuvre que nous payons pour la laisser en proie aux pires tentations de l'oisiveté? Nous ne le croyons pas.

Nous voilà ramenés aux conclusions de notre article de jeudi dernier où nous annoncions celui-ci. A Montréal particulièrement sévissent le désordre et la gabegie les plus parfaits. Nous n'avons pratiquement rien tiré de nos chômeurs. De toutes parts les gens s'indignent de l'état de négligence de nos rues, de nos parcs et de l'absence dans une ville entourée d'eau de la moindre plage publique d'une part et du nombre des baigneurs victimes d'accidents.

Pour entretenir ces parcs, pour aménager ces plages, nous proposons d'anticiper sur le programme de M. King. Il assimile, *mutatis mutandis* comme disent les avocats, la crise à la guerre. Empruntons un autre dispositif à notre politique de guerre, un dispositif fort discuté quand il s'est agi des vétérans, mais qui ne le sera pas dans le cas qui nous occupe. C'est le *rating*, ce que, sauf erreur, on appelle en France la *cote d'amour*. M. Benoist en exposait le fonctionnement l'autre jour, qui consiste, *grosso modo*, à donner la préférence pour les emplois publics aux anciens soldats.

Que les sociétés philanthropiques de Montréal constituent un comité spécial et s'achouent avec les autorités municipales en leur proposant le simple projet suivant :

1o, Arrêter un programme de travaux publics aussi simples et aussi faciles d'exécution que possible (nivellement des terrains vagues destinés à devenir des parcs, terrains de jeux sommaires, aménagement de plages, etc.).

2o, Faire appel aux chômeurs de bonne volonté. Tous ceux qui s'offriront à travailler en acquiescement de leur allocation de chômage (à un tarif à déterminer) recevront une fiche spéciale et leur nom sera porté sur une liste en possession du comité et dont des copies authentiques seront déposées à l'hôtel de ville et chez les grands employeurs souscrivant à l'entente. Ce sera, sous une autre forme, la *cote d'amour*. C'est-à-dire que les autorités municipales et les grands employeurs s'engageront à donner la préférence aux volontaires, à ceux qui auront d'eux-mêmes collaboré aux travaux d'édilité.

Voilà le projet très sommairement exposé, comme l'exigent les cadres d'un article. Nous prions M. Trépanier, et tous ceux qui s'intéressent à l'hôtel de ville à l'utilisation des réserves de main-d'œuvre que nous fournissons le chômage, d'y donner leur attention.

Louis DUPIRE

Bloc-notes

M. Stevens et M. Bourassa

Nous lisons dans une dépêche de la Presse canadienne, datée de Vancouver le 6 août :

Une réponse vient d'être donnée à la déclaration censément faite par M. Henri Bourassa, député de Labelle aux Communes, que le parti de la Restauration est lié aux intérêts financiers.

"Je vois maintenant, a fait remarquer l'honorable H. H. Stevens, le chef du nouveau parti, que je suis lié avec les gros intérêts." Puis, avec un large sourire, il ajouta : "Bien, je crains que certains des gros intérêts de la rue Saint-Jacques ne passent une très mauvaise nuit s'ils s'imaginent qu'ils sont liés avec moi."

On voit que M. Stevens n'a pas paru prendre cette histoire très au sérieux. En fait, dans son discours du Lac aux Plages, M. Bourassa n'a pas dit un mot qui puisse laisser entendre que M. Stevens est lié aux grands intérêts financiers. C'est un point dont il n'a même pas parlé.

Tel compte rendu publié à Montréal et vraisemblablement télégraphié dans l'Ouest a pu créer une impression contraire, mais cette impression ne repose sur rien de solide.

Mauvaise volonté

Le Droit nous apprend que, dans une ville ontarienne où vit une population française relativement considérable, quatre sur cinq des banques qui y possèdent des succursales ont, pour diverses raisons, refusé de fournir à leurs clients français des billets français de la Banque du Canada. D'où le mécontentement que l'on imagine et le transfert probable d'un certain nombre de dépôts des banques mal disposées à celle des cinq banques qui a bien voulu manifester à sa clientèle française d'élémentaires égards.

Le régime actuel, encore qu'il représente un certain progrès sur l'état de choses ancien, alors que, dans le domaine de la monnaie, on ne reconnaissait d'aucune façon le caractère officiel de notre langue, le régime actuel se prête à de tels embarras qu'il faudra bien un jour ou l'autre le modifier. Et la modification qui s'impose, c'est l'adoption du *billet bilingue* qui obviât à toutes les difficultés, à tous les ennuis.

Reclamons cette réforme. En attendant qu'elle puisse passer dans les lois, réclamons pareillement partout des billets français.

Si certains trouvent cette insistance ennuyeuse, ils n'auront qu'à se joindre à nous pour exiger le régime de simple bon sens et de large commodité qui aurait dû s'imposer dès le début.

Profitez-en!

La période électorale, qui nous apporte tant d'ennuis et d'embarras, offre au moins à nos amis une excellente occasion de faire de la propagande.

Le Devoir s'efforce de renseigner le plus exactement, le plus largement possible, ses lecteurs sur ce qui se passe dans le domaine politique. Il donne des comptes rendus fidèles de toutes les réunions, bleues, rouges ou cailles, qui en valent la peine. Cela lui assure un attrait que personne ne conteste guère.

A nos amis de profiter de l'occasion pour accentuer la propagande. L'action du journal dépend de son rayonnement d'abord. Qu'on veuille bien ne pas l'oublier!

O. H.

Deux étudiants français en agriculture

Québec, 6 (D.N.C.). — Deux étudiants de l'Institut agronomique de France doivent arriver à Québec demain. L'un d'eux, M. Gerroult, vient passer deux mois à la ferme-école de Deschambault tandis que l'autre fera un stage au collège MacDonald et un autre à l'Institut agricole d'Okla.

Les étudiants de l'Institut agronomique de France sont obligés de faire un stage sur une entreprise agricole à l'extérieur. Les deux jeunes gens précités ont choisi la province de Québec.

Mort du notaire Paul Gagnon

Saint-Octave de Méti, 6 (P.C.). — Me Paul Gagnon, notaire, est mort ici à 61 ans. Sa femme, ses fils, J.-M. Gagnon, notaire, et Louis Gagnon, avocat, lui survivent, ainsi que quatre filles.

La taxe de vente en cour du recorder

Le recorder Semple a ajourné au 13 août prochain toutes les causes relatives à la taxe de vente. Il attend le jugement que l'on doit rendre en Cour supérieure à ce sujet.

Les nouveaux ordres de Mussolini mettront sous les armes environ 75,000 hommes

Préparatifs militaires en Ethiopie — Guerre italo-éthiopienne inévitable — La Grande-Bretagne contre l'enrôlement de sujets britanniques dans les troupes du négus

Rome, 6. (S.P.A.) M. Mussolini vient d'ordonner la mobilisation de deux divisions de l'armée régulière, l'organisation de deux divisions nouvelles et la mobilisation d'une division de volontaires fascistes. Ces ordres mettront sous les armes environ 75,000 hommes. Des autorités ont expliqué que le gouvernement suit un programme militaire bien défini, que le Duce a dicté : avoir sous les armes, en octobre, un million d'hommes, autant pour la sécurité de l'Italie même que pour défendre les intérêts italiens en Afrique.

Le *Popolo d'Italia* publie aujourd'hui une longue dépêche d'Addis-Abeba décrivant des préparatifs militaires de l'Ethiopie. L'auteur de la dépêche ajoute que dans les milieux diplomatiques d'Addis-Abeba on n'attend guère d'importance à une intervention de la Société des Nations et on estime inévitable une guerre italo-éthiopienne.

Le gouvernement a démenti des dépêches d'après lesquelles l'Italie aurait en vain cherché à emprunter en Grande-Bretagne et en France. Il affirme que l'Italie n'a point cherché à emprunter à l'étranger.

Londres s'oppose à ces enrôlements

Londres, 6. (S.P.A.) — Des autorités éthiopiennes ont révélé aujourd'hui que la Grande-Bretagne a de-

mandé à la légation d'Ethiopie d'empêcher, en refusant son visa, l'enrôlement de sujets britanniques dans les troupes du négus.

D'après le *Daily Mirror*, plus de 1,000 anciens combattants britanniques auraient cherché à s'enrôler dans les troupes éthiopiennes ces jours derniers.

Le Japon a besoin de son matériel de guerre

Tokio, 6. (S.P.A.) — D'après des informations recueillies dans le monde gouvernemental, dans celui des affaires et dans les milieux diplomatiques, le Japon aurait trop besoin de produits de ses usines de matériel de guerre pour en envoyer une partie en Afrique (en Ethiopie).

L'opinion de sir George Paish

Londres, 6. (S.P.A.) — Au cours d'un congrès à Oxford, il y a quelques heures, l'économiste sir George Paish a exprimé l'opinion suivante sur la situation européenne : Ce qui porte l'Italie à agir comme elle le fait, c'est la misère de son peuple. Mais l'Allemagne pose un problème beaucoup plus redoutable que celui de l'Italie. L'Allemagne et le Japon ne renonceraient à la vieille idée qu'il faut faire la guerre pour vivre que lorsqu'ils verront qu'ils peuvent se sauver par un autre moyen. L'Allemagne

fera la guerre à la Russie en vue d'obtenir la partie européenne de ce pays. Si les nations persistent à se repousser les unes les autres, il se produira une révolution dans chaque pays, y compris le nôtre. L'Empire britannique et les Etats-Unis peuvent épargner un désastre au monde.

La Croix-Rouge en Ethiopie

Addis-Abeba, 6. (S.P.A.) — L'empereur Haile Salassie a assisté aujourd'hui à l'institution de la Croix-Rouge en Ethiopie. Si l'Ethiopie entrerait en guerre, son adhésion à la Croix-Rouge interdirait la mutilation des prisonniers, crime qui aurait été commis il y a quarante ans, après que 100,000 guerriers éthiopiens eurent écrasés quelques milliers de soldats italiens à Adoua.

Les ministères des affaires étrangères réaffirment que l'Ethiopie n'a pas modifié sa décision de repousser toute atteinte à sa souveraineté et à son intégrité territoriale. Si l'Ethiopie a offert à l'Italie quelque concession territoriale ou économique, ce ministère n'en sait rien.

Chez les ministres, on refuse de parler d'une information d'après laquelle l'Ethiopie a conclu un contrat avec le Japon, pour se procurer du matériel de guerre. Un personnage fait remarquer que l'Ethiopie est tellement dépourvue de matériel de guerre qu'elle saisisse tout ce qu'elle peut lui en fournir.

Protestations violentes contre les décrets-lois

Des blessés dans toute la France

Paris, 6. (S.P.A.) — Le gouvernement doit faire face, aujourd'hui, à des protestations violentes qui s'élèvent dans tous les coins de France, contre les décrets-lois promulgués par M. Laval pour réduire les salaires et améliorer la situation économique du pays.

Le président du conseil des ministres a convoqué à Paris, pour la prochaine fin de semaine, tous les préfets des 86 départements de la France, pour leur demander d'appliquer rigoureusement les décrets-lois dans leurs départements respectifs et de lui aider de baisser le coût de la vie.

Des rapports venus de diverses parties du pays indiquent que plus d'une vingtaine de personnes ont été blessées dans des démonstrations d'ouvriers contre les réductions de salaires imposées par le gouvernement.

Les débardeurs, à Brest, ont suspendu leur travail hier pour protester dans les rues en brandissant des drapeaux rouges. A Toulon, dans les chantiers de navigation, plusieurs coups de feu ont été échangés.

M. Léon Jouhaux, secrétaire de la Fédération générale du travail, parlant hier soir à la convention de l'aile gauche du Syndicat national des instituteurs, a critiqué le programme de M. Laval et a énoncé la menace d'une grève générale des travailleurs de France.

Brest, 6. (S.P.A.) — Les grévistes des chantiers de navigation, qui ont quitté le travail hier et ont parqué dans les rues, ont recommencé, aujourd'hui, à se battre contre la police et les soldats. Plusieurs personnes ont été blessées.

Les travailleurs ont lancé des pierres, des outils et des bouteilles à la tête des policiers postés sur les quais et qui tentaient de leur faire reprendre leur travail.

Les grévistes ont envahi de nouveau les rues de Brest en chantant l'*Internationale*. La grève a éclaté parmi les ouvriers employés à la construction du nouveau cuirassé *Dunkerque*. La grève gagne d'autres chantiers de construction.

Paris, 6. (C.P.-Havas) — Douze évêques et six cents prêtres ont participé, à Lourdes, au onzième congrès national de recrutement sacerdotal. Congrès inoubliable au dire des participants par l'atmosphère exceptionnelle de ferveur et de piété dans laquelle il s'est déroulé.

La ville de Marie, cette année, accueillait en effet sous un soleil torride plus de pèlerins qu'elle n'en a jamais connus. C'étaient, se succédant de jour en jour, des Suédois et des Irlandais, des Belges et des Italiens, dont les longs cortèges se mêlaient aux théories qui se formaient à la descente des trains nationaux avec leurs malades et leurs prêtres. Ces malades, ils ont prié pour le recrutement des prêtres au cours d'une émouvante et grandiose cérémonie radiodiffusée. Des autorités d'études avaient préparé la propagande sacerdotale en donnant aux écoles, aux patronages, aux membres du clergé des directives souples et claires sur le rôle social du prêtre par exemple, qui doit se développer chaque jour.

Ce fut aux mères que s'adressa Mgr Houbaut, évêque de Bayonne : "Les femmes, leur dit-il, sont tenues à distance du sacerdoce par des lois implacables mais elles ont été et restent pour les prêtres des auxiliaires indispensables. Elles peuvent et doivent l'être pour le recrutement du clergé. Comment? en cultivant des vocations, avec discrétion, en insistant sur le rôle sacré du prêtre, en déracinant chez l'enfant prédisposé les mauvaises herbes pour laisser place au bon grain, et Mgr Houbaut de terminer par cet appel : "Le monde rit narquois de votre zèle, mesdames, il lui arrive de vous appeler ironiquement "mères de l'Eglise". Méritez ce titre de mères de l'Eglise en enfantant pour elle les fils d'élection."

Un discours de Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes, devait clore le congrès, plus fécond que les autres, a-t-il déclaré, parce qu'il s'est tenu dans une terre privilégiée : "Lourdes, comme le dit Pie IX, n'est-elle pas le terme le plus glorieux de l'Hostie? Car le point culminant de la prière à Lourdes, c'est la procession du Saint-Sacrement. Lourdes n'est-elle pas la terre du

sacrifice et la vie n'est-elle pas tout entière fondée sur le sacrifice? Lourdes, enfin, n'est-elle pas le royaume béni de la Vierge, à cause de cela, le sol fertile où germe et fructifie l'appel divin? Trois invocations désormais seront ajoutées à toutes celles des litanies à chaque procession du Saint-Sacrement : "Notre-Dame de Lourdes, donnez-nous des prêtres, donnez-nous des saints prêtres, donnez-nous beaucoup de saints prêtres!"

Le célèbre donjon de Coucy

Va-t-on réédifier le plus grand donjon médiéval?

Paris, 6. (C.P.-Havas) — Va-t-on relever de ses ruines le célèbre donjon de Coucy? La société des "Amis de Coucy" s'occupe actuellement avec activité de réunir les fonds considérables que nécessiterait la réédification éventuelle du plus grand donjon médiéval que les Allemands firent sauter sans aucune nécessité d'ordre militaire, le 21 mars 1917, au cours de leur retraite sur la ligne Hindenburg.

Ce n'était pas la première fois que le vieux colosse de pierre se trouvait en butte à la malignité des hommes. Déjà sous le cardinal de Lorraine, qui continuait la politique d'abaissement de la féodalité menée systématiquement par Richelieu, les communs avaient été rasés et les tours de l'enceinte éventrées. Mais le donjon, énorme construction de maçonnerie de cinquante-quatre mètres de haut avait résisté victorieusement, ses murs de huit mètres d'épaisseur à la base s'étaient fissurés sous les déflagrations, mais il ne s'était pas abattu.

Restauré par Viollet-le-Duc, sous le second Empire, comme son petit frère cadet Pierrefonds, le donjon de Coucy continuait à se dresser orgueilleusement à une hauteur presque aussi élevée que les tours de Notre-Dame de Paris; quarante mètres de moins seulement. Pour l'abattre définitivement et pour en faire l'énorme tas de blocs informes et de gravas, les pionniers allemands ne durent employer pas moins de 28,000 kilos d'explosifs modernes. Construit en cinq ans, de 1225 à 1230, le château de Coucy était un des monuments les plus caractéristiques du treizième siècle français, si riche en constructions hardies. Son premier propriétaire, Enguerrand Trois, baron de Coucy, recut de ce fait le surnom de "bâtisseur". C'était du reste un riche et puissant seigneur, presque aussi puissant que le roi de France, au point qu'à la mort de Louis VIII, les grands féodaux lui proposèrent la couronne royale au lieu et place de Louis IX, mais il eut la sagesse de refuser.

Le donjon, orgueil et refuge de cette famille presque royale, pouvait recevoir en cas de besoin son seigneur et les siens et une garnison de plus de mille hommes d'armes. Le relevement du donjon que prépare la société des "Amis de Coucy" n'est pas d'ailleurs une entreprise irréalisable avec les moyens d'action de la technique moderne, toutes les pierres du château, dispersées certes par l'explosion, sont cependant encore sur place et sa structure architecturale est bien connue, grâce en particulier à la restauration du siècle dernier par Viollet-le-Duc.

L'actualité

A La Tuque:

Femmes de pionniers

La ville de La Tuque a fêté, il y a deux jours, ses vingt-cinq ans. Elle s'est retournée en arrière pour regarder avec complaisance l'œuvre qu'elle a accomplie, avec l'aide de Dieu, en plein cœur de la forêt. Des témoins de la naissance de la ville ont rappelé les principales étapes franchies par la fiévreuse ville de houle blanche.

Mais, avant de franchir, de brûler plutôt les étapes comme elle l'a fait, La Tuque a dû peiner, elle a dû souffrir. Et, si l'on interrogeait l'une après l'autre les familles des pionniers de La Tuque, on amasserait sans doute une belle gerbe de gestes humbles et touchants, de ces gestes obscurs qui ne font pas la richesse matérielle des nations mais brûlent l'âme du peuple et font les races fortes.

Ainsi dans le chapitre d'argent de l'histoire de La Tuque, l'on devrait inscrire le geste si simple et à la fois si admirable des femmes de pionniers, de ces jeunes mères qui, il y a un quart de siècle, quittèrent leur famille, leurs amis, leur vieille maison, pour aller à des centaines de milles de distance, dans une région inconnue, rejoindre leurs maris et lutter avec eux contre la forêt.

Certes, les défricheurs de La Tuque avaient du cran, ils avaient du courage aussi de s'exiler volontairement pour ouvrir un centre nouveau de civilisation, mais ce cran, ce courage les eussent-ils eus s'ils n'avaient eu l'assurance que leurs compagnes les suivraient dans la forêt?

Les pionnières de La Tuque ont bâti des maisons, un village, mais leurs femmes ont allumé dans ces maisons la flamme du foyer, elles ont préparé cette robuste vie spirituelle qui devait s'épanouir un peu plus tard dans la vie paroissiale.

Un trait bien simple et qu'on nous permettra de raconter illustré bien, nous semble-t-il, le courage et l'esprit de foi qui animaient les femmes de pionniers.

millen en serrant sur son cœur un enfant de quelques semaines à peine.

L'hiver fut, cette année-là, particulièrement dur et l'enfant dont nous parlons était bien fragile. Le climat de La Tuque semblait peu favorable au petit qui dépeçait de jour en jour.

Un soir, le mal avait emporté le médecin, oncle de l'enfant, ne conservait plus l'espoir de sauver son neveu. Les traits du petit prenaient peu à peu la couleur de la cire, son souffle n'était plus perceptible. La mère, stoïque, regardait mourir son unique enfant, fruit d'une maternité tardive. Déjà, dans son cœur de chrétienne, la mère avait accepté le sacrifice presque surhumain que Dieu exigeait d'elle.

Près de la mère et du père se tenait un jeune prêtre envoyé depuis peu de temps à La Tuque pour organiser la vie spirituelle de la colonie naissante. Ce prêtre avait été accueilli, dès son arrivée, dans la famille du petit mourant. Déjà, il s'était attaché à cette famille, à ce petit. En contemplant la douleur qui crispait les traits de la mère, le prêtre eut une inspiration soudaine. Il prit son étole et l'enroula autour du petit corps inerte où subsistait juste un souffle de vie, puis, de toute sa ferveur de jeune prêtre, il demanda au Ciel de lui donner la vie de cet enfant et, en retour, il offrit tous les sacrifices, toutes les épreuves qui l'attendaient dans la mission en friche.

Au geste du prêtre, la figure de la mère s'éclaircit et déjà une prière de gratitude monta à ses lèvres, tant sa foi était grande. Dès cet instant, la mère était sûre que son enfant vivrait.

Et, en effet, l'enfant qui, apparemment, n'appartenait plus à la terre, revenait à la vie. Ses traits se détendaient et bientôt, un souffle très faible soulevait de nouveau sa minuscule poitrine.

Cet enfant vécut et, vingt-cinq ans plus tard, il devait écrire l'histoire des pionniers. Quant au jeune prêtre qui rendit l'enfant à sa mère, c'était le curé-fondateur de La Tuque, l'abbé Eugène Corbeil.

Rendons hommage à toutes ces femmes qui, pendant que leurs maris bâtit les villages, des villes, bâtit, elles, des âmes chrétiennes.

Lucien DESBIENS

Carnet d'un grincheux

Le hot dog fait son tour de France. On le signale à Paris, à Marseille, à Bordeaux. Resterait-il hot dog là-bas ou deviendrait-il chien-chaud, comme chez nous?

De ce chien-chaud, les Français feront peut-être un chiot tout court.

L'hôtel Ritz, de Paris, sert des hot dogs. Nous avons tout de même inventé le Palais du Chien-Chaud avant le Français, qui se croit pourtant né malin.

Rejoignons-nous à la pensée qu'en France il ne connaissait pas encore l'ice Cold Drink non plus que la petite bière.

Nous pourrions même nous vanter de notre petite bière d'épingle blanche. Mais d'aucuns y verraient un sens macabre.

A la radio, hier soir, M. King parlait de la nécessité d'une couche de peinture, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. "Une couche de peinture rouge, sans doute."

M. King n'a pas parlé au poste CCF mais CFCF. Il faut distinguer, même entre les sigles.

Le Grincheux

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Biliets d'avis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241.

L'arrestation de M. Rorke

Accusé d'avoir tenté de corrompre le maire Ferland pour lui faire abandonner sa campagne contre la taxe de vente

M. Ormond W. Rorke, 60 rue St-Jacques, secrétaire de l'Association des marchands de tabac, a été arrêté hier matin, dans le bureau du maire Ferland de Verdun, sur l'accusation d'avoir tenté de corrompre le maire par des offres d'argent pour lui faire abandonner sa campagne contre la taxe de vente.

M. Rorke a été traduit hier midi, vers 1 heure, devant le juge McIntyre qui a fixé un cautionnement de \$500 et ajourné l'enquête au 8 août.

Il a été arrêté hier matin, à 9 heures, par le sergent-détective Liot et le lieutenant de police Dupont. Ces deux agents auraient constaté sur le pupitre du maire une somme de \$2,000 et billets de banque, et deux lettres non signées. En fouillant le pupitre, les agents auraient aussi trouvé une autre somme de \$1,000. Le prévenu aurait voulu prétendre la poursuite, obtenir de M. Ferland qu'il signât les lettres en question dans lesquelles, prétend-on, il était dit que M. Ferland abandonnait la lutte contre la taxe de vente, mais se ralliait à la campagne pour supprimer la taxe de vente sur les articles de 25 cents et moins.

M. Rorke a protesté de son innocence et a demandé un procès devant jury. L'enquête aura lieu le 8 août.

Voici le texte de la plainte: "Dans mon cabinet de maire à l'hôtel de ville de Verdun, le 5 août 1935, O. W. Rorke, m'a fait en ma qualité de maire des offres, et surtout m'a offert une somme de \$2,000, dans le but d'obtenir de moi que je cesse immédiatement la campagne que je mène contre l'imposition et la perception d'une taxe appelée taxe de vente, ladite taxe imposée à la ville de Montréal et à certaines municipalités sous le contrôle de la commission métropolitaine. Il y aurait là ni plus ni moins tentative de corruption d'un magistrat".

A bord de l'"Ile de France"

New-York, 6. — Parmi les passagers qui débarquent aujourd'hui du paquebot français *Ile-de-France*, on remarque: Hugh Walpole, écrivain anglais; Wolfgang Korngold, compositeur; Son Excellence M. Abibat Rajmaitri, ministre du Siam à Washington; le prince Eugène de Liège, conseiller de l'ambassade belge; Paul Coze-Dabaja, peintre français connu au Canada par ses travaux esquimaux, et l'abbé Joseph Gardes, curé de l'église catholique française de la Nouvelle-Orléans.

A Saint-Henri, ce soir

Me Paul Mercier, député de Saint-Henri aux Communes, portera la parole ce soir, à 8 h. 30, à l'assemblée du Club libéral Saint-Henri, enregistré en la salle de l'Association, 5149 ouest, rue Notre-Dame. Les autres orateurs seront MM. Gilles Vincent, président de la section Saint-Henri de la Jeunesse libérale de Montréal; le Dr Z. A. Côté, R. Charbonneau, H. Daignault, Emile Naud, V. Bédard et A. Marcotte. M. Moïse Brault présidera. Tous les électeurs du comté sont invités.

Avis de décès

ARCHAMBAULT. — Chez les Soeurs de la Providence, décédé à 58 ans, 8 mois, Madame Joseph-Ignace Archambault, née Bouquet, Florina. Funérailles le mercredi 7 courant à St-Antoine-de-Richelieu, à 9 h., heure solenne. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs.

CECYRE. — A Châteauguay, le 4 août 1935, décédée à 20 ans, 7 mois, Bernthe Cécylre, fille de Zotique et de Noémie Cécylre. Funérailles le mercredi 7 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, à 8 h. 15 du matin, heure solenne, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON. — A Montréal, le 5 août 1935, est décédé l'honorable Louis-Edmond Panneton, ancien juge de la Cour Supérieure, à l'âge de 87 ans. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, à la Cathédrale. Départ de sa résidence No 1321 ouest, rue Sherbrooke, le Châtea, appt E-51, à 8 h. 30.

NECROLOGIE

ARCHAMBAULT. — A Montréal, le 5, à 58 ans, Mme Joseph-Ignace Archambault, née Florina Bouquet.

BARRETTE. — A Montréal, le 4, à 50 ans, Alice Amelia Matthews, épouse d'Alexandre-L. Barrette.

BELLEMAIRE. — A Montréal, le 2, à 43 ans, Albert Bellemare, époux d'Amanda Thérien.

BELVEAU. — A Shawinigan, le 4, Alice Beaudry, épouse de Médéric Belveau.

CARON. — A Ville-La-Salle, le 3, à 26 ans, Aeline-Mary Choquette, épouse de H. A. Caron.

CARRIÈRE. — A Montréal, le 4, à 78 ans, Delina Gauthier, épouse de feu Henri Gauthier.

CECYRE. — A Châteauguay, le 4, à 20 ans, Bernthe Cécylre, fille de Zotique et de Noémie Cécylre.

CHOQUETTE. — A Montréal, le 3, Delia Remillard, épouse de François Choquette.

CLERMONT. — A Montréal, le 3, à 18 ans, Gaston, enfant de M. et Mme Clémir Clémir.

GOSSÉLIN. — A Montréal, le 3, à 84 ans, Euphémie Hamelin, épouse de feu le Dr Vincent Gosselin.

LACASSE. — A Montréal, le 4, à 41 ans, Edmond Lacasse, époux de Noëlle Lizotte.

LATOUR. — A Montréal, le 3, à 80 ans, Mme veuve Charles Latour, née Exilda Pluz.

LAVIOLETTE. — A Laval-des-Rapides, le 5, Vitaline Desgrose, épouse de Prosper Laviolette.

LEFEVRE. — A Montréal, le 2, à 59 ans, M. l'abbé Joseph-Alphonse Lefebvre, curé, fondateur de la paroisse St-Barthélemy de Montréal.

LEGAULT. — Au Sault-au-Récollet, le 5, à 58 ans, Charles Legault, époux d'Exilda Paradis.

Autour du port

La Commission du port de Montréal n'attend plus qu'un mot d'Ottagawa pour entreprendre le peinturage du pont Jacques-Cartier, qui relie Montréal à Longueuil. L'an dernier, des dizaines d'ouvriers ont donné à la superstructure de peinture la première couche de peinture. Cette année, ils donneront la deuxième.

Cette entreprise procurera du travail à environ 300 hommes. La dépense sera de \$60,000 à \$70,000. Les commissaires du port, MM. Newman, Trieb et Raymond, projettent aussi de faire construire deux chandals pontés. Ils remplaceront deux chandals vieillissants qu'il a fallu mettre de côté. Ils coûteront environ \$20,000 chacun. Le bois nécessaire est déjà commandé. La flotte des chandals pontés du port de Montréal se compose de 20 unités.

Les vaisseaux au quai Laurier

Désormais, tous les vaisseaux ou navires de guerre devront s'amarrer au quai Laurier. La Commission du port ne dispose plus que de 125 pieds de quai au bassin Victoria, où chaque quai est plusieurs vaisseaux venaient mouiller. En conséquence, elle a décidé de faire du quai Laurier, le quai officiel des vaisseaux.

Le "Duchess of York" à Montréal samedi

Le brigadier W. B. Anderson, de Kingston, Ont., commandant de l'équipe canadienne de tir à Bisley, revient au Canada à bord du paquebot *Duchess of York*, du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, Belfast et Glasgow.

Parmi les autres passagers on remarque, l'hon. J. G. Fitzgibbon, de la Cour suprême de l'Etat libre d'Irlande; M. W. N. Tilley, de Toronto, directeur du Pacifique Canadien; M. C. J. Smith, de Montréal, ancien vice-président du Canadien National; M. Wm. McIntyre, rédacteur du *Edinburgh Scotsman*; le Dr et Mme C. A. Peters, de Montréal; Dr et Mme J. R. Parry, de Hamilton, Ont.; le major et Mme W. B. Wedd, de Lille, France.

Des Montréalais vont aux Bermudes

Le *Lady Rodney*, de la Canadian National Steamships, part demain soir de Montréal pour une nouvelle croisière de 25 jours aux Bermudes, aux Bahamas et à la Jamaïque. Parmi les voyageurs nous remarquons les noms de M. A. Fortin, c.r., avocat de Montréal, et sa famille, Mlle A. Bessette, M. Paul Cagnan, M. Paul Dalmé, Mlle C. Lamothé, de Montréal, M. R. Turcotte, de Québec, M. G.-P. Barry, de Paris, France; M. et Mme L. Dandurand, de Valleyfield; M. J. W. Day, assistant-trésorier de la Cie du Téléphone Bell, et plusieurs passagers de New-York, Boston, Chicago, Washington, Pittsburgh, Minneapolis et Saint-Paul.

Comme escale le *Lady Rodney* transporte des autos, de la farine, du foin, du fromage et des articles ouverts.

Nouvelles brèves

Le navire de guerre britannique *York* est en route pour Saint-Jean, sous le commandement de sir Matthew Best. Ce navire a passé 15 jours à Montréal et cinq jours à Québec. Il sera aux Bermudes le 1er octobre.

L'un des plus grands propriétaires immobiliers de l'Angleterre, le vicomte St. Vincent de Sutton-on-Derwent, Yorkshire, est débarqué à Montréal ce matin du paquebot *Ausonia*.

Le cargo suédois *Vasaholm* est entré dans le port de Montréal avec une cargaison de pulpe de bois, venant de la Finlande.

Il y a présentement 158 pilotes sur le Saint-Laurent entre Rimouski et Montréal; 56 entre Rimouski et Québec et 72 entre Québec et Montréal. Ces pilotes, canadiens-français pour la plupart, sont tous des marins éprouvés et les armateurs du monde entier s'accordent à louer leur compétence.

Feu M. F. Langelier

Saint-Hyacinthe, 6. — Un des plus vieux citoyens de Saint-Hyacinthe, M. François Langelier, est décédé à sa demeure, boulevard Girouard, à 85 ans. Né à Sainte-Rosalie, village situé à quelques milles de cette ville, feu François Langelier était venu dès son bas âge s'établir à Saint-Hyacinthe avec sa famille et y avait passé toute sa vie. Il avait été voyageur pendant plusieurs années pour le compte de la maison J.-A. et M. Côté, manufacturiers de chaussures de cette ville. En ces dernières années, il était employé au bureau du revenu à Saint-Hyacinthe.

Lui survivent: deux fils, Louis et Victor Langelier, tous deux de Montréal, et cinq filles, Mlle Henriette Langelier, de cette ville, Mme J.-B. Hurtue, Antoinette, de Terrebonne, Mme Victor Chartrand, Josephine, de l'Épiphanie, Mme Auray Brodeur, Yvonne, de Saint-Hyacinthe et Mme Jules Beaurgard, Alice, de Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi en cette ville, à l'église Notre-Dame du Rosaire.

Le "Kingston"

Hamilton, 6. — Pour la première fois depuis nombre d'années, la ville de Hamilton a reçu la visite d'un navire fluvial, le *Kingston*, des Canada Steamship Lines. Le maire Wilton et les conseillers ont accueilli le navire. Le service des C.S.L. s'arrêtera jusqu'à maintenant à Toronto. Il s'étendra désormais jusqu'à Hamilton.

Chez les Frères de Saint-Gabriel

Liste des obédiences

A la clôture de la retraite annuelle, le R. F. Elzéar, assistant général de l'Institut des Frères de Saint-Gabriel, a donné les obédiences suivantes aux directeurs qui ont de nouvelles attributions:

Le R. F. Ladislav, assistant-provincial, a été nommé directeur à la maison provinciale; le R. F. Etienne de Hongrie, directeur du noviciat, au Sault-au-Récollet; le R. F. Basilien-Gabriel, directeur du collège de Saint-Romuald; le R. F. Paul de la Croix, directeur de la Villa Grand Coteau, à Saint-Bruno. Les autres directeurs continuent de remplir les mêmes fonctions.

Les RR. FF. Gildas, Martin et François-Solano vont faire leur second noviciat en Belgique. Ils s'embarqueront le 9 du courant, sur l'*Alaunia*. Le R. F. Joseph-Marie, qui se rend aussi en Belgique, les accompagnera.

Le R. F. Elzéar, assistant général, s'embarquera le 30 août, sur l'*Aurania*. Il sera accompagné des RR. FF. Daniel, Joseph-Edouard, Mathias-Augustin, Pierre-Damien, Jean de Padoue, John-Mary, Philibert-Marie et Viateur-Marie. Après un stage à Londres, ces deux derniers religieux se rendront dans les missions des Frères de Saint-Gabriel aux Indes.

Faits divers

Quatre jeunes filles blessées dans un accident d'auto

Rigaud, 6 (C. P.). — Quatre jeunes filles d'Outta ont été blessées, hier soir, vers 11 heures, quand le chauffeur de l'auto dans laquelle

elles se trouvaient a perdu le contrôle de sa voiture, qui a donné dans le fossé. Le chauffeur aurait été aveuglé par les phares d'une autre voiture qu'il a rencontrée dans une courbe, presque en face de l'église paroissiale.

Les victimes sont: Mary Ann Allan, E. F. Anderson, N. Conitt et J. Kehoe, toutes d'Outta. Elles étaient en route vers Montréal dans la voiture de l'ami de Mlle Mary Ann Allan, le Dr Omer Faubert, de Rigaud, leur a prodigué les premiers soins, tandis qu'on se mettait en communication avec Ottawa pour avertir leurs familles. L'état des jeunes filles, s'il n'inspire pour le moment aucune crainte sérieuse, est assez critique tout de même.

Garçonnet tué par un auto

Saint-Jérôme, 6. — Un automobiliste a renversé hier après-midi le jeune Fernand Lajeunesse, âgé de neuf ans, près du pont Lachapelle. Le chauffeur s'est porté au secours du garçonnet qu'il a transporté dans un garage où il a téléphoné au Dr Brais, coroner du district l'invitant à venir soigner l'enfant. Immédiatement après avoir téléphoné au Dr Brais, le chauffeur est monté dans son auto et on ne l'a pas revu depuis.

Quand le Dr Brais est arrivé au garage, il a constaté que l'enfant était mort. Il a commencé aussitôt une enquête qu'il a ajournée pour communiquer avec la Sûreté provinciale. La Sûreté provinciale est actuellement à la recherche de cet automobiliste.

Noyade à Contrecoeur

Sorel, 6. — Le jury de la Cour du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Edmond Lacasse, 41 ans, 4634, rue Garnier, Montréal, qui s'est noyé dimanche dernier dans le fleuve Saint-Laurent, près de Contrecoeur.

M. Lacasse, qui avait une maison de campagne à Contrecoeur, était allé se baigner en compagnie de sa fille, Cargen, âgée de 17 ans, quand il a perdu pied subitement pour s'enfoncer dans l'eau. Sa jeune fille a tenté de se porter à son secours, mais quand elle est arrivée à son père, il était trop tard. Ce n'est que tard dans la soirée qu'on a réussi à repêcher le cadavre de M. Lacasse.

Renversés par un auto

On a transporté hier à l'hôpital Général, souffrant de contusions aux deux jambes, Madeleine Lalib, 5 ans, dont les parents demeurent à 1119, rue Wolfe, qui a été renversée par une automobile, rue Craig, près de la rue Saint-André.

Bicycliste blessé

Gérard Batura, 11 ans, sixième avenue, à Lachine, a été transporté à l'hôpital Général de Lachine, où nous apprenons qu'il souffre de lésions internes et de fractures de côtes à la suite de l'accident dont il a été victime, hier, à Dorval, alors qu'il a été renversé par un camion quand il faisait de la bicyclette.

Victime du tramway

Hier matin, vers 9 heures, un tramway a renversé M. Joseph Newell, 32 ans, 26, avenue Brooke, Westmount. L'accident est arrivé sur le boulevard Westmount, près de la rue Aberdeen. A l'hôpital Général on juge l'état de M. Newell comme étant assez critique.

Quatrième couple de jumeaux en 22 ans

Saint-Malachie, 6. — Pour la quatrième fois, depuis son mariage il y a vingt-deux ans, Mme Gédéon Goupil, femme d'un cultivateur de Saint-Malachie, a donné naissance à des jumeaux. Ce sont deux filles. A quarante ans, Mme Goupil a dix-sept enfants.

Les finances de La Tuque

M. L. E. Potvin, président de la Commission municipale de Québec, a déclaré, hier, que les finances de la ville de La Tuque ont été réorganisées.

La dette de la ville a été consolidée par des emprunts à long terme pour une somme globale de \$685,000, remboursables comme suit: \$300,000 dans 30 ans; \$250,000 dans trente ans; \$90,000 dans 15 ans et \$45,000 dans 25 ans. La dette équivaut à 14 pour cent de la propriété imposable.

Sur cette somme de \$685,000, il faut compter \$300,000 que La Tuque va dépenser pour construire un aqueduc destiné à remplacer celui de la Brown Corporation, dont la franchise expire. Mais les charges de la ville n'en seront pas aggravées, car la compagnie Brown va payer à la ville environ \$20,000 par an, ce qui permettra à la municipalité de racheter sa dette en continuant à verser \$5,400 par année, soit exactement ce que la ville payait à la Brown Corporation.

kino petol Supprime les fumerolles et la chute des cheveux. détruit les pellicules.

Réduisez le coût de votre chauffage avec **VOLCANO**. Fabriqué, vendu et installé par **Chalifeux & Fils Ltée**. Maison fondée en 1847. Usines: 1106 Beaver Hall, Montréal. Bureaux de ventes: 1106 Beaver Hall, Montréal. Ecrivez pour circulaire.

Dans Montmorency La convention pour le choix d'un candidat libéral dans le comté de Québec-Montmorency en vue des élections fédérales, aura lieu demain, mercredi, 7 août, à Loretteville.

Savez-vous que nous servons plus de 2,000,000 de clients satisfaits chaque année?

LA MAISON 7. B. Lefebvre 33 MAGASINS

C'est le meilleur endroit pour vos **CHAUSSURES**

Nous avons des magasins dans toutes les parties de la province.

Le Canadien National est essentiel à la vie régionale du pays

Un coup d'oeil sur une carte du Canada démontre que le réseau Canadien National dessert toutes les régions importantes de l'Atlantique au Pacifique.

Sur ses 22,000 miles de voies s'échelonnent 4,550 gares ou stations. Quelques grands centres ne dépendent pas exclusivement du Canadien National, mais plus de 4,000 localités, soit environ 90% des stations de la Compagnie, au Canada, sont servies exclusivement par les trains du Canadien National.

Ces gares et stations desservent, en général, des régions dont la production alimente les marchés domestiques et étrangers et constituent elles-mêmes une clientèle appréciable pour nos industriels et nos marchands. Les trains du Canadien National sont donc de véritables traits-d'union entre les groupes disséminés à travers le pays; ils assurent le rapprochement social et économique nécessaire à l'unité nationale.

Bon nombre de ces centres n'en sont encore qu'à la phase initiale de leur développement; mais quelles possibilités ne laissent-ils pas espérer sous des conditions meilleures! Le bien-être des populations qui les habitent et travaillent à l'édification du Canada de demain, dépend de la régularité des transports ferroviaires. Ces régions ont, du reste, le droit d'exiger ces services.

Ceux qui ont foi dans les destinées du Canada apprécient les services que rend le Canadien National. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que ce réseau aurait des difficultés à assurer un service continu si le public voyageur et les maisons d'affaires n'utilisaient pas, avec régularité, le matériel efficace et le personnel compétent qu'il maintient à leur disposition.

Le Canadien National est administré économiquement. Il ne néglige rien pour assurer au public, en tout temps, les meilleurs services possibles de transport, de télégraphie, de messagerie et d'hôtellerie. C'est sur ces services qu'il s'appuie pour vous demander d'encourager cette grande entreprise d'importance nationale exploitée efficacement à toute heure et tous les jours de l'année.

Le Canadien National délivre, l'été, des billets d'excursions et de voyages à prix réduits. Renseignez-vous auprès des agents.



CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 7 AOUT 1935

Saint-Jacques, C., double.

Lever du soleil, 4 h. 50.

Coucher du soleil, 7 h. 20.

Coucher de la lune, 10 h. 32.

Premier quart, le 7, à 8 h. 29 m. du matin.
Pleine lune, le 14, à 7 h. 50 m. du matin.
Dernier quart, le 20, à 10 h. 23 m. du soir.
Nouvelle lune, le 28, à 8 h. 6 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

La taxe de vente

Les causes fixées pour ce matin sont ajournées au 13 août

M. le recorder Semple décide d'attendre la décision de M. le juge Trahan sur la requête pour bref de prohibition, présentée par la "Ferland Corset Co., Ltd." — Une nouvelle poursuite contre la ville pour faire annuler le contrat d'agent imposée à la compagnie de M. Ferland

Il y avait ce matin quelque soixante-neuf causes pour infractions à la taxe de vente devant la Cour du recorder, et dans lesquelles les accusés avaient plaidé non-culpabilité et devaient subir aujourd'hui leurs procès. M. Semple a déclaré qu'à cause de la requête pour bref de prohibition qui est actuellement devant la Cour supérieure dans une cause analogue.

Il y avait là-dessus une vingtaine de comparutions, et le reste étaient des causes ajournées et dans lesquelles les accusés avaient plaidé non-culpabilité et devaient subir aujourd'hui leurs procès. M. Semple a déclaré qu'à cause de la requête pour bref de prohibition présentée en Cour supérieure, et où l'on attaque la constitutionnalité de la loi, il jugeait convenable d'ajourner toutes les causes en attendant la décision de M. le juge Trahan qui a pris cette requête en délibéré.

Me Camille Tessier, qui occupait pour la ville, a fait remarquer que la requête pour bref de prohibition ne s'applique qu'à une des nombreuses causes, mais le recorder a répondu que beaucoup de petits marchands n'ont pas le moyen de prendre des procédures de cette nature et qu'il convient d'ajourner le tout jusqu'après la décision sur la question de constitutionnalité.

M. le juge Trahan doit rendre jugement demain après-midi ou jeudi matin sur la requête pour bref de prohibition. Cet après-midi, M. le recorder Leblanc doit entendre

les plaidoiries sur la question de constitutionnalité de la loi et de juridiction du tribunal, mais cela sera remis à une semaine, étant donné que M. le juge Trahan n'a pas encore rendu son jugement et que sous ces procédures de forme différente, ce sont les mêmes questions qui sont soulevées, savoir si la taxe de vente imposée par Montréal est légale, ou si la loi provinciale qui l'autorise est ultra vires.

Pendant l'appel du rôle en Cour du recorder pour l'ajournement de toutes les causes au 13, Me Tessier a demandé et obtenu la permission de retirer une douzaine de causes; ces retraits se trouvent suspendus comme les procès et comme les comparutions.

Me Cotton, procureur de la Ferland Corset Co. Ltd., doit intenter demain à la ville une nouvelle action pour le compte de sa cliente. Cette action conclura à ce que le contrat d'agent pour la perception de la taxe de vente imposé par la loi et le règlement municipal à la Ferland Corset Co. Ltd., soit déclaré nul et nul. Cette action attaque donc directement la validité d'une partie de la loi, tandis que les procédures faites jusqu'ici n'étaient que défensives. M. Ferland se porte maintenant à l'attaque. Cette action sera dirigée contre la ville et mettra le procureur général en cause, parce que c'est la loi provinciale qui a prétendu autoriser la ville à imposer le contrat d'agent aux marchands.

L'offensive des nazis contre ceux qu'ils appellent les "ennemis de l'Etat"

Profanations de choses saintes — Arrestation de neuf membres d'une famille remarquable dans le domaine de l'action catholique

Berlin, 6 (S. P. C.-Havas). — Les faits suivants ont marqué il y a quelques heures l'offensive des nazis contre ceux qu'ils appellent les "ennemis de l'Etat": en Westphalie, il y a eu des profanations de choses saintes, et les nazis ont affirmé que des catholiques les avaient commises pour susciter de l'indignation contre le parti nazi et le gouvernement. Près de Munster, il y a eu arrestation de neuf membres d'une famille remarquable dans le domaine de l'action catholique, la famille Kolping; on a dit aux détenus qu'ils sont des "ennemis de l'Etat", mais on n'a pas précisé davantage. Dans la banlieue de Berlin, il y a quelques heures, des autos remplies de troupiers d'assaut ont bruyamment véhiculé des placards sur lesquels on lisait: "Judas et Rome sont nos ennemis". Au moyen de grandes affiches, dans la capitale et dans d'autres villes,

le parti nazi du Grand-Berlin, qui a pour chef le ministre de la propagande Goebbels, accuse l'ancien parti du centre catholique et les bolchevistes de se livrer, de concert, à une campagne de menées contre l'Etat nazi, "qui a sauvé du bolchevisme l'Europe et sa culture". Les autorités viennent d'interdire l'organe de l'association d'anciens combattants d'Alsace du Casque d'acier.

Berlin, 6 (S.P.A.). — D'après une information de source autorisée, les nazis ont pris des mesures contre les correspondants étrangers parce qu'ils pensent que certains de ces correspondants ont entrepris d'empêcher les jeux olympiques de 1936 d'avoir lieu en Allemagne. La substitution d'autres pays à l'Allemagne serait mauvaise pour celle-ci du point de vue économique, et en même temps un dur coup au prestige du parti nazi.

Délégation chez M. Bouchard

Le ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, M. Bouchard, a reçu ce matin une délégation de la Montreal Show Retailers Association. Elle s'est plainte des escomptes que les grands fabricants de chaussures en caoutchouc font aux acheteurs de masse, comme certains grands magasins à rayons, escomptes que les petits marchands ne peuvent obtenir. La délégation prétend que ces grands magasins profitent de cet escompte non pour faire un plus grand bénéfice, mais pour vendre leur marchandise moins cher, ce qui constitue pour les petits détaillants une concurrence ruineuse.

M. Bouchard a répondu à la délégation que sa requête regarde le ministère fédéral du commerce et non le ministère provincial; qu'en somme elle demande la fixation d'un prix minimum, ce que le gouvernement provincial ne peut constitutionnellement accorder.

Il a ajouté que, personnellement, il est contre la fixation d'un prix minimum, parce que c'est une barrière à la concurrence, et parce qu'en ces temps durs, le public ne désire pas mieux que payer le moins cher possible sa marchandise.

Noyés dans le lac à la Tortue

Les Trois-Rivières, 6 (D. N. C.). — On a acquis la conviction hier que Mlle Thérèse Forcier, 21 ans, et M. Henri Mailhot, 26 ans, ont perdu la vie dans le lac à la Tortue, à 25 milles d'ici. Les deux jeunes gens étaient partis avec un groupe d'amis en automobile pour une excursion à cet endroit. Ils avaient loué une chaloupe pour une heure, vers 4 h. 20 (heure solaire) et quelqu'un qui se promenait en chaloupe sur le lac a retrouvé leur embarcation voguant sur les eaux du lac et vide de ses occupants.

Des recherches actives ont été effectuées partout aux alentours sans qu'on parvienne à les retracer.

A Ste-Anne de Beaupré

Québec, 6 (D.N.C.). — Un millier de pèlerins de Victoriaville et des environs sont arrivés à Sainte-Anne hier sous la direction de Mgr Milot, curé de Victoriaville. S. E. Mgr Hermann Brunault, évêque de Nicolet, accompagne aussi ses ouailles.

Une cinquantaine de prêtres font partie du groupe. Une belle cérémonie religieuse s'est déroulée hier soir. Il y eut notamment procession aux flambeaux.

Les pèlerins de Victoriaville ont quitté Sainte-Anne cet après-midi.

Il y avait deux évêques à Sainte-Anne, ce matin, outre Mgr Brunault, on remarquait S. E. Mgr Toulon, de Mobile, Alabama.

Bulletin météorologique

Toronto, 6 (S. P. A.). — Hier, il fait un temps frais, avec plusieurs averses locales, au Québec. Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain:

vallée de l'Outaouais et du haut St-Laurent: vents du nord-ouest; partiellement nuageux et orages probables;

vallée du bas St-Laurent: vents du nord-est, partiellement nuageux, suivi d'averses dans la partie sud-ouest; golfe, baie des Chaleurs et rive nord: beau et modérément chaud; nord-ouest du Québec: beau et chaud, suivi d'averses probables; Lac-St-Jean: beau et chaud.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

"Au commencement était la route"

Deux nouvelles routes alpêtres — Les routes françaises

Paris, 6 (C.P.-Havas). — Le réseau routier français s'enrichit de deux routes alpêtres. Une grande voie moderne, la route de la Valouise, inaugurée hier, conduit des montagnes des Lozans, au pied des cimes du Pellevoux et des Ecirins, bien connues des alpinistes. Les travaux d'une autre route, qui sera la plus haute route d'Europe, sont poussés activement et elle sera inaugurée prochainement par le président de la République. La route de la Valouise passe à une altitude de 1874 mètres entre deux véritables cascades immobiles suspendues aux flancs de la montagne: le Glacier blanc et le Glacier noir. Elle aboutit au refuge alpestre de Cézanne, qui est certainement le seul refuge alpestre à être si bien desservi. L'autre route, qui conduit au col Diseran, également en Savoie, franchit les Alpes à 2770 mètres d'altitude. Ainsi s'agrandit chaque jour le véritable réseau qui constitue pour le peuple français l'incomparable réseau des routes de France.

"Au commencement était la route", a écrit Joseph Bédier, et cette réflexion vaut surtout pour la France. Depuis les voies romaines jusqu'aux grandes routes de béton et d'asphalte qui sillonnent maintenant tout le pays, le réseau français est le lent produit d'une tradition routière millénaire. On estime à 55 milliards de francs les capitaux investis depuis un siècle uniquement pour la construction et l'entretien des routes sur lesquelles roulent annuellement 1,900,000,000 d'automobiles, dont 17,000 autocars et 1,400,000 voitures à traction animale. Après avoir connu à la fin du siècle dernier une période d'abandon relatif, en raison de la prédominance momentanée des chemins de fer comme moyen de transports, la route reprend de plus en plus son importance primitive avec l'automobile. De tout temps, les routes françaises ont provoqué l'admiration des touristes et, dès 1788, avant même que Napoléon n'eût fait construire ces grandes routes rectilignes — autostrades de l'époque — qui constituent encore la véritable infrastructure du réseau actuel, le voyageur anglais Arthur Young écrivait qu'elles étaient "de véritables allées de parc".

La Manécanterie de Paris

Les Petits chanteurs à la Croix de Bois arrivent le 12 septembre à Québec — Comité de patronage

Voici le comité de patronage du voyage de la Manécanterie des Petits chanteurs à la Croix de Bois qui aura lieu au Canada du 12 septembre au 9 octobre.

Présidents: S. E. le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec; S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique; S. Exc. M. Brugère, ministre de France au Canada.

Membres: M. René Turck, consul général de France au Canada; S. E. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal; S. E. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal; MM. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec; Athanas David, secrétaire de la province de Québec; S. E. Mgr Plante, auxiliaire de Québec; S. E. Mgr Comtois, évêque des Trois-Rivières; Mgr Laflamme, curé de la Basilique de Québec; Son Honneur le Maire de Montréal, Camille Houde; Son Honneur le maire de Québec, J.-E. Grégoire; M. Charles Maillard, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts; Rvde Mère Sainte-Anne-Marie, directrice des Etudes de la Congrégation Notre-Dame; M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame de Montréal; M. Frédéric Pelletier, critique musical du Devoir, correspondant de l'Association française d'Expansion et d'Echanges artistiques de Paris; M. Jean Lallemand; M. Victor Doré, président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

La Manécanterie arrivera le 12 septembre à Québec par l'Empire of Britain. M. René Louis, son administrateur, arrivera vers le milieu d'août.

Trois millions de boisseaux de blé

Québec, 6 (C. P.). — Les éleveurs à grains de Québec recevront d'ici une dizaine de jours trois millions de boisseaux de blé, avons-nous appris à la Commission du havre.

Après avoir sommé pendant les premières semaines de la saison de navigation, notre éleveur local, qui a une capacité de 4,000,000 de boisseaux, voit une très belle activité et tout indique qu'après tout, la saison de 1935 ne sera pas si mauvaise qu'on pouvait le croire il y a quelques semaines.

Jusqu'à dimanche matin, 11 barges des lacs nous apportent 907,000 boisseaux de blé no 2 Northern.

Le million a été dépassé hier avec l'arrivée de trois barges: la Damia, la Tolan et la Taylor, nous apportant ensemble 240,000 boisseaux de blé.

L'éloge du juge Panneton

Par Me Arthur Vallée et le juge Trahan

A l'ouverture de la Cour de pratique, ce matin, Me Arthur Vallée, bâtonnier général du Barreau de la province, et bâtonnier du Barreau de Montréal, a fait l'éloge de feu M. le juge Panneton; il a dit de lui que ce fut un bon citoyen, un grand avocat et un juge dont les arrêts feront longtemps jurisprudence. Après avoir résumé la vie de M. Panneton, Me Vallée a terminé en offrant les sympathies du Barreau à la famille.

M. le juge Trahan, qui siégeait en Cour de pratique, a répondu et a prononcé un éloge ému du juge défunt, qui appartenait à la même région que lui, celle du moyen St-Laurent. Après avoir fait l'éloge de l'avocat que fut M. Panneton, M. le juge Trahan a parlé du juge. M. le juge Panneton a eu notamment à interpréter et à appliquer la loi de faillite qui était nouvelle et les rapports judiciaires contiennent quantité de ses jugements qui constituent maintenant la jurisprudence en cette matière. Résumant son éloge en terminant, M. le juge Trahan a dit que M. le juge Panneton fut en plus d'un grand juriste, un citoyen honnête, un chrétien convaincu, un père de famille modèle, un homme qui a fait honneur à son pays et à sa province, et qui mérite d'être cité en exemple à tous les avocats et à tous les citoyens.

La révolte en Grèce

Les 4,000 grévistes reprennent leur travail avec augmentation de salaire

Athènes, 6 (S.P.A.). — Les 4,000 grévistes qui se sont révoltés hier ont repris leur travail aujourd'hui avec une augmentation de salaire de 15 pour cent négociée par le général Bakopoulos. Le général, après avoir accepté la soumission des émeutiers, s'est employé au règlement de la grève.

L'ordre est rétabli

Athènes, 6 (S.P.A.). — Le gouvernement de la Grèce a annoncé hier soir que l'ordre est rétabli dans l'île de Crète, où une révolte déclenchée par des ouvriers grévistes a fait huit morts et cinquante et un blessés. Malgré cela on craint de nouveaux troubles aujourd'hui, car à Candie on a reçu des rapports à l'effet que des grévistes appuyés par la population auraient créé une situation menaçante dans un village du district de Candie, et auraient renversé l'autorité locale.

Le général Bakopoulos, qui commande dans la zone des troubles, a informé le gouvernement d'Athènes que les 4,000 grévistes qui ont saisi hier les bureaux de l'administration de Candie, se sont dispersés pacifiquement et seront désarmés rapidement. On rapporte que la grève s'est terminée par un accord entre les ouvriers et les employeurs.

Le gouvernement a rescindé les ordres qu'il avait donnés pour l'envoi de vaisseaux de guerre et d'avions de bombardement d'Athènes à Candie. Selon le rapport du général Bakopoulos, les grévistes ont reçu ordre hier soir de livrer aujourd'hui toutes les armes volées, sous menace de peines sévères. Dans les milieux ouvriers, on attribue l'émeute au fait que les demandes des grévistes n'ont pas été acceptées; mais ailleurs, on croit qu'il y a une relation entre ce soulèvement et la révolution récente de Venizelos.

L'émeute a éclaté hier matin lorsque les ouvriers qui avaient fait dimanche une grève passive se sont réunis devant la préfecture pour demander une augmentation de salaire et une diminution d'heures de travail. Ils refusèrent d'obéir aux ordres de se disperser et une bagarre s'ensuivit: les grévistes se sont emparés de fusils et de revolvers chez les marchands d'armes. Le général Bakopoulos a demandé le secours à Athènes et déclara la loi martiale. Ses troupes ont encerclé la ville et il a sommé les grévistes de capituler; après avoir envoyé une délégation au général les grévistes ont décidé de se soumettre.

Dans certains milieux on prétend que c'est la politique du général Kondylis, ministre de la guerre et monarchiste, qui a mécontenté la population de la Crète. On sait que le général Kondylis a voulu la tenue d'un plébiscite sur la question du rétablissement de la monarchie, mais que le premier ministre Tsaldaris a refusé. C'est le général Kondylis qui a pris en main la situation vu l'absence du premier ministre en repos en Allemagne.

L'ancien roi Georges, de Grèce, actuellement à Londres, a nié par l'entremise de son aide-de-camp une rumeur que le monarque déposait à négocier sa réconciliation avec Venizelos.

A Tesse-la-Madeleine, en France, où il se réfugie, Venizelos a déclaré hier soir qu'il ne savait pas à quel sujet l'on se battait en Grèce.

Le boulevard métropolitain

La Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec a soumis ce matin à M. Taschereau, premier ministre, une liste de noms de propriétaires, prêts à céder gratuitement leur terrain si l'on construit le boulevard métropolitain dans sa partie ouest, de Sainte-Anne de Bellevue (pont Taschereau), au pont Charlemaigne, en passant par le centre de l'île de Montréal, longeant le boulevard Grémazie, à la condition que les gouvernements fédéral et provincial assument le coût entier de la construction du boulevard et qu'eux, les propriétaires riverains, soient pas appelés à en payer directement le coût.

Funérailles de M. le curé Lefebvre

S. E. Mgr Forbes officie — S. E. Mgr Deschamps y assiste — Nombreux clergés

Ce matin ont eu lieu les funérailles de M. l'abbé J. Alphonse Lefebvre, curé-fondateur de la paroisse St-Basile de Montréal.

S. E. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, a officié, assisté de M. l'abbé Donat Chaumont, P.M.E., du Pont-Viau; de M. l'abbé L. P. Choquette, curé, comme diacre d'honneur; de M. l'abbé J. Ernest, curé, comme sous-diacre d'honneur; de M. l'abbé J. Lefebvre, vicaire à Ste-Cécile, comme diacre; et de M. l'abbé W. Martineau, comme sous-diacre. M. l'abbé Horace Chabot, aumônier des SS. de Marie Réparatrice, était maître de cérémonie.

Dans le sanctuaire on remarquait S. E. Mgr E. Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal; M. l'abbé J. A. Paiement, curé de Saint-Louis de France; M. l'abbé Arthur Deschamps, curé de Ste-Brigitte; Mgr G. M. LePailleur, P.A., curé de la Nativité d'Hocheville; Mgr E. Jobin, P.D., curé de Varennes; M. le chanoine M. Roux, curé de St-Henri; M. l'abbé J. A. Cadot, curé de Ste-Anne des Plaines; M. l'abbé O. Deschamps, de l'Hôpital Ste-Justine; R. P. T. Duval, C.S.S.R., curé de Ste-Anne; M. l'abbé Roul Brunau, M. Lucien Laporte, P.S.S.; le P. Urbain, O.M. Cap., de la Réparation; M. le curé H. Primeau, de la Rivière des Prairies; M. le curé J. E. Bélaire, curé de St-Bernardin; M. le curé J. R. Granger; M. l'abbé A. Gratton, curé de Ste-Marguerite-Marie; M. Arthur Dubau, P.S.S.; M. l'abbé Alphonse Gibeault, M. l'abbé Héliodore Valois, curé de Burke, N.Y.; M. l'abbé Armand Dubreuil, du collège de l'Assomption; M. l'abbé Urgel Demers, de Sainte-Rose; le R. P. Ernest Roby, S.J.; M. l'abbé J. A. Bourassa, curé du Sacré-Cœur de Jésus; M. l'abbé M. Lefebvre, M. l'abbé Ernest Rivest, M. l'abbé J. Aquila Ethier, chapelain à l'Orphelinat N.-D. de Liesse; M. l'abbé J. S. Chadillon, M. l'abbé A. Dallaire, de Ste-Edouard; M. l'abbé E. S. Girard, aumônier de Ste-Anne des Sorde-Muettes; M. l'abbé F. Morin, M. P. Lalonde, P.S.S.; M. l'abbé A. Lefebvre, M. l'abbé Lucien Lefebvre, de St-Arsène; M. l'abbé Marcel Beaudry, le R. P. Conrad Hauser, S.J.; M. l'abbé J. Lanthier, M. l'abbé J. Cloutier, curé de St-Herménégilde; M. l'abbé Edmour Hébert, curé de N.-D. des Victoires. Deux messes ont été dites aux autels latéraux par M. l'abbé A. C. Robillard et M. l'abbé D. Roy.

Dans l'assistance, on remarquait: Mme Alphonse Lefebvre, sa mère; son frère, M. Avila Lefebvre; sa sœur, Mlle Anna Lefebvre; M. et Mme Rodolphe Duchêne (Maria), le notaire et Mme Joseph Menard, Mlle Maria Paquette, la R. S. Marie-Mélanie, des SS. NN. de Jésus de Marie; le R. S. Marie-Agathe, M. Henri Sarau, M. et Mme John Stocker, Mlle Pauline Jeanne, Germaine et Thérèse de Montgillard, M. Albert Sarau, M. J. Bédard, Mme Amédée Boyer, Mme Henri Lefebvre, M. J. Robillard, Oscar Desrosiers, Nap. Léveillé, tous trois marguilliers du banc; MM. Camille Houde, maire de Montréal; J. E. Dubreuil, conseiller de Montréal; J. B. Brien, conseiller de Rosemont; Roch Pinsonnault, J.-B. Lambert, J. A. Marmen, P. Gauthier, R. Hailey, J. M. Lambert, Omer DeSerre, Ubalde Brosseau, C. E. Caron, Joseph Giguère, Dr J. E. Paquette, A. R. Tétrault, G. Dupont, Dr A. Plante, M.P.P., A. Gagnon, A. Desrosier, P. Vien, notaire; A. Ménard, Joseph Hogue, P. Mastella, P. Monaco, A. Géliveau, L. Latour, A. Campeau, A. Pigeon, D. Oumet, J. Francoeur, Me Edouard Bourdon, Dr L. Laroche, Dr J. A. Charrette, Ludger Labelle, les RR. SS. M. Denise, S.S.A., Marie-Roselle, S.S.A., de Napierville, Marie-Clement, S.S.A., Marie de l'Enfant-Jésus, Marie de Britto, S.S.A., Sixte et Paul de l'Hôpital du Sacré-Cœur, Marie-Thérèse, supérieure de St-Arsène, M. Auguste, S.S.A., M. Ceytan, S.S.A., M. Ange-Alain, S.S.A., M. Augustine, C.N.D., Sigismond, C.N.D., etc.

Décision du recorder

M. Semple décide que les pâtisseries et les boulangers peuvent livrer le dimanche des pâtisseries commandées le samedi

M. le recorder Semple a décidé hier que la livraison de dimanche par les boulangers et les pâtisseries, de pâtisseries commandées le samedi par les restaurants est une coutume à Montréal et dans la province de Québec, et qu'aucun boulanger ne peut pour tel livraison être condamné en vertu de la loi du dimanche. Il a rendu cette décision dans une cause de la police municipale contre Gérard Duchesneau, boulanger, et il a en conséquence rejeté la poursuite.

Le jugement cite la loi provinciale passée en 1907, et qui stipule: "Les lois de la Législature, soit générales, soit spéciales, relatives à l'observance du dimanche, en vigueur le 28 février 1907 (date de l'entrée en vigueur de la loi 7 Edouard VII, chapitre 42), continueront à être en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient modifiées, remplacées ou abrogées; et il est continué d'être permis à toute personne de faire, le dimanche, tout acte qui n'est pas prohibé par les lois de la Législature en vigueur à ladite date, et d'user, le dimanche, de toutes les libertés que lui reconnaissent les usages en cette province, sous les restrictions contenues dans la présente section".

Le recorder note ensuite que l'accusé a prouvé par des témoignages expérimentés que non seulement à

La Politique

M. Taschereau n'a pas autorisé M. Bertrand

Dimanche dernier, à Joliette, M. Jean Martineau, un des chefs de l'Action libérale nationale, a déclaré que M. Ernest Bertrand, c.r., substitut senior du procureur général, lui avait offert le poste de commissaire de la Commission d'électricité de Québec, au salaire de \$8,000 par année.

Cet avant-midi, Me Bertrand est allé rencontrer M. L.-A. Taschereau, procureur général, sans doute pour discuter l'événement.

M. Bertrand nous communique la déclaration écrite suivante:

Déclaration de M. Bertrand

"M. Martineau me fait honneur en me disant que je suis un de ses amis intimes. Moi-même je le considère comme tel et c'est pour cette raison que j'ai eu une entrevue avec lui, au commencement de juin. Nous avons parlé comme des amis et je lui ai dit qu'il comprenait son avenir à tout jamais en donnant dans ce mouvement de l'Action libérale nationale. Je lui ai dit que, même s'il avait des griefs contre le parti ou contre les chefs à Québec, il ne devait pas, pour cette raison, faire une campagne de dénigrement contre le premier ministre. Au cours de la conversation, M. Martineau m'a dit qu'il n'y avait rien à attendre du parti à Québec, et je lui ai alors dit qu'il y avait de belles positions vacantes, entre autres celle de commissaire de l'électricité, pour laquelle son nom pouvait être mis de l'avant."

"Des amis communs à M. Martineau et à moi, entre autres M. Vautrin, m'avaient suggéré de tenter de le ramener au parti et la suggestion de la position est de mon cru, jamais M. Taschereau ne m'a vu autorisé, ni directement, ni indirectement, à offrir à M. Martineau une position à la Commission de l'électricité, à un salaire de \$8,000 par année; de reste, le statut créant la Commission électrique accorde \$12,000 par année au président et \$10,000 aux autres commissaires. Le procédé de M. Martineau est pour le moins extraordinaire, et je laisse le public à même d'en juger."

Déclaration de M. Taschereau

"Je ne vois pas ce que je peux ajouter à cela, dit le premier ministre, interrogé sur la déclaration de M. Bertrand, que les journalistes tenaient à la main. L'incident est assez banal. MM. Bertrand et Martineau sont de vieux amis. Ce que M. Bertrand a fait, il l'a fait de lui-même, poussé par son amitié. Jamais, directement ou indirectement, je n'ai autorisé M. Bertrand ou quiconque de lui offrir un poste à M. Martineau. J'ai appris la chose à la fin de la déclaration publique faite par M. Martineau. M. Martineau a bien tort de se scandaliser de cette offre. Plusieurs des messieurs qui l'entourent n'ont pas attendu qu'on leur offre des postes. Ils les ont sollicités d'eux-mêmes. M. Martineau et son entourage comprendront de qui je parle. Plusieurs se reconnaîtront."

Puis, après une pause, M. Taschereau, conclut, souriant:

— Amen!

Organisateurs absents

Les quartiers généraux des organisations politiques sont aujourd'hui vides de leurs organisateurs. Chez les conservateurs, M. le sénateur Rainville est absent de la ville. Peut-être est-il retourné à Ottawa pour conférer avec les grands de son parti sur le choix de son propre successeur. Car on entend toujours dire que M. Rainville est disposé à résigner sa fonction d'organisateur provincial. Il est encore possible que M. Rainville soit à Ottawa à propos d'autres nominations qui intéressent la province de Québec, nominations dans la magistrature, au Sénat, dans le fonctionnaire public que font, tenant certain par exemple que M. Aegidius Fautoux, actuellement conservateur de la bibliothèque municipale de Montréal, deviendra incessamment conservateur des archives fédérales en remplacement du Dr Daughtry, qui prend sa retraite. M. Fautoux, nous dit-on, a déjà commencé le démenagement des livres qui lui appartiennent personnellement et qu'il avait déposés à la bibliothèque municipale.

Chez les libéraux, l'organisateur,

La mort de l'aviateur Marcel Cugno

PARIS, 6 (S.P.A.). — La mort de l'aviateur Marcel Cugno et la perte d'un avion dont la construction avait exigé trois ans de travail ont mis fin à un projet de traversée stratosphérique de l'Atlantique. Cugno essayait l'avion, dont la cabine, hermétiquement close, renfermait de l'air comprimé. Il avait volé plusieurs heures à une altitude de quelque 9,000 mètres lorsque son appareil est tombé soudain dans un bois. On pense que l'aviateur, épuisé, s'était évanoui.

La croix du Mont-Royal

Le comité exécutif a donné instructions au département des travaux publics d'examiner la croix du Mont-Royal, pour vérifier si, comme l'affirme M. Bray, elle est rongée par la rouille. Un des membres du comité s'est enquis si M. Bray était monté sur la croix, ce qui a provoqué une vive gaieté chez les échevins, car la nature a doué M. Bray d'une plénitude et d'une abondance de matière qui rend difficiles des acrobaties de ce genre.

M. Edouard Tellier, a passé sa matinée avec Me Ernest Bertrand et il a accompagné celui-ci chez le premier ministre, M. Taschereau.

L'assistant de M. Tellier, M. Corbin, n'est pas allé aujourd'hui. Quant au parti de la restauration, son organisateur québécois, M. J. N. Cartier, est en tournée dans la région hulloise. Il s'agit d'y choisir un chef régional pour les stevenistes.

M. G.-R. Brunet dans Ste-Marie

Une délégation de plus de soixante citoyens de la division électorale fédérale de Ste-Marie, composée des représentants des Club libéraux et des différentes paroisses du comté, s'est présentée hier soir chez M. G. R. Brunet, ex-échevin du quartier St-Eusèbe, et président du Conseil des Métiers et du Travail, de Montréal, pour lui demander de se porter candidat libéral dans Ste-Marie, lors des prochaines élections fédérales.

Les délégués ont fait valoir auprès de M. Brunet, que le comté est composé d'une population, ouverte en grande majorité et que les qualifications de M. Brunet et sa grande expérience dans les questions ouvrières et sociales lui permettraient de rendre les plus grands services tant au comté qu'aux ouvriers en général.

M. Brunet a demandé un délai de quelques jours pour étudier cette proposition.

Dans Outremont

La convention libérale fédérale pour le comté d'Outremont aura lieu jeudi soir, dans la salle de l'école Lajoie, au coin des rues Lajoie et Champagne.

M. Taschereau et M. Drouin

Le premier ministre de la province, M. Taschereau, invite le député libéral provincial de Québec, M. Oscar Drouin (Québec-est), à relire le discours qu'il a prononcé au cours de la campagne électorale provinciale de 1931, discours qui constitue un magnifique éloge de "votre humble serviteur", dit-il. Le premier ministre a fait cette invitation à M. Drouin, à la suite d'une question d'un journaliste sur les propos tenus par M. Drouin à Joliette, dimanche dernier.

Le discours de M. Drouin de 1931, reprend M. Taschereau, a soumis une modestie à une rude épreuve. En ce temps-là, tous les maux que dénonce M. Drouin et qu'il attribue aujourd'hui existaient comme aujourd'hui. S'il ne les a pas aperçus il y a quatre ans, ce n'est pas la preuve qu'il est bien perspicace. D'ailleurs, nous aurons l'occasion de revenir sur ces choses.

Avec M. Lapointe

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mardi, 6 août

Radio-Etats-Unis

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 860 kil.
12.00, midi — La Symphonie de Seattle.
Ouverture (Obern) de Weber; Folklore
norvégien; Valse bleue, de Liszt.
Première rhapsodie hongroise, de Liszt.
WJZ — 344.5 m., 760 kil.

9.45 p.m. — Concert de la musique Gold-
man — Adagio (Sonate pour l'orgue)
de Mendelssohn; Allegro (Sonate pour l'or-
gue) de Schubert; Rhapsodie de Liszt;
Marche "Conquistador" de Roger Smith.

Le Quatuor des Alouettes

Le quatuor des Alouettes chantera le
mardi, 6 août, de 8 heures à 8 heures 15,
les pièces suivantes de notre folklore:
"Entre Paris et Saint-Denis" (O'Brien-
Gautier); "Papi, tu es volé" (O'Brien-
Gautier); "Si j'ai le vent" (O'Brien-
Gautier); "Vivons heureux" (Wekerling-
O'Brien); "Yoppe, yoppe sur la rivière" (O'Brien-
Gautier); "Et moi, le menfouais" (O'Brien-
Gautier).

Opérette-Eclair

Les artistes d'opérette de Radio-Canada
chanteront le mardi, 6 août, à 9 h. "Une
Idylle en Bretagne" de Gaston Perduet;
paroles de Roger et Babin. Le rôle de Ja-
nille sera interprété par Mme Jeanne Mi-
gault et celui de Yan par M. J. Fournier de
Bellevue. L'orchestre est sous la direction
de M. Albert Roberval.

"Ici, Paris"

Le prochain programme de cette émis-
sion du mardi, 6 août à 10 h. 30, aux pos-
tes de Radio-Canada, comprend les pié-
ces suivantes:
Sifflez-le (one-step) — Edmée Du Jardin
Variation Musette — Bastien et Pletier
J'ai marqué d'une croix — H. Ackermann
Mlle Lucienne Delval, contralto.
Vertige (Fox-Trot) — Armand Bernard
Ti-Chi-Ohi-Ohi — E. Flament
Mlle Lucienne Delval, contralto.
Pour vous (tango) — J. Mordez
La vieille guimbarde — Jean Delannay
Mlle Lucienne Delval, contralto.
La vieille guimbarde — Jean Delannay
Mlle Lucienne Delval, contralto.
Si petite (valse) — Gaston Claret
Tango Adieu — Léon Ratter
Mlle Lucienne Delval, contralto.
Majur (Rumba) — Lora
L'orchestre.

L'Heure provinciale

8.00 p.m. CKAC — Programme varié
avec les concours du Septuor de l'Heure
provinciale et de Mlle Thérèse Gagnon,
opéra.
8.00 — Causerie: "Trois politiques rura-
les" — M. Paul Boucher, docteur en scien-
ces sociales, économiques et politiques de
l'Université de Montréal.
8.15 — Concert: 1. Poème symphonique
"Phaeton" (C. Saint-Saëns) — Le Septuor
de l'Heure provinciale; 2. Chant: a) J'ai
les grands yeux; b) L'Étoile d'amour
— Mlle Thérèse Gagnon; 3. Conte pasto-
ral (B. Godard); 4. Sketch-Intermède:
"Conte amusant" B. Godard; 5. Chant:
a) Ne dis pas toujours; b) Dites-moi, je
vous aime — Mlle Thérèse Gagnon;
c) Napoli (No 3 des "Impressions d'Italie")
Charpentier — Le Septuor de l'Heure pro-
vinciale.

Mercredi, 7 août

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 860 kil.
5.00 p.m. Mount et Gest, pianistes —
Menuet célèbre, de Bocherini; La belle
endormie, de Tschakowsky; Tango en ré,
d'Albeniz; Hobby on the Green, de Hilton
Ruffy.
5.15 p.m. Moments mélodiques.
6.30 p.m. La Boîte à musique — Con-
cert d'orchestre, dirigé par Anthony Can-
delori — Pete Woolery, ténor — Roll

Along, Prairie Moon; Santa Lucia; Star
Gazing; Menuet (L'Arlesienne), de Bizet.
6.45 p.m. Cordes poétiques — Direction
Emery Deutsch.

WEAF — 454.3 m., 660 kil

6.35 p.m. Orchestre Harry Meyer.
8.00 p.m. One Man's Family.
WJZ — 344.5 m., 760 kil.

9.00 p.m. John Charles Thomas, bary-
ton du Metropolitan Opera.
9.45 p.m. L'éducation dans les nou-
velles.

Mademoiselle d'Armentières

Programme de musique légère, avec
l'ensemble instrumental de M. Allan Mc-
Ivor et le concours de Mlle Thérèse Ber-
thelot, soprano, aux postes de Radio-Can-
ada, le mercredi, de 8 h. 30 à 9 h. 45, de
l'heure auvergne. Voici ce qu'il annonce
pour le mercredi, 7 août: L'heure est Jo-
lie, Beverly; La Séduction, Nocetti; I Love
You Truly, Bond; Sélection; C'était un
musicien, Schwartz.

Gengis-Khan

Les radiophiles entendront le mercre-
di, 7, à 10 heures, un récit dialogué de
l'histoire de Gengis-Khan qui fut, au treizi-
ème siècle, un personnage redoutable. Au
fait, Gengis-Khan, un hors-la-loi chez
les Tartares, devint par la force de son
caractère, par des tragiques menées, à la
tête d'un empire plus grand que ceux
d'un César et d'un Napoléon. Il décima la
Chine, l'Inde, la Perse et une partie de
l'Europe. La vie de Gengis-Khan est l'une
des choses les plus extraordinaires de
l'histoire. Cette émission viendra de Ra-
dio-Canada et se fera en anglais.

Radio-Montréal

MARDI, 6 AOUT 1935

CRCM — 329.7 m., 910 kil.
5.00 Chansonnettes françaises.
5.30 Musique de concert.
5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de
Toronto.
6.00 En dinant.
6.30 En dinant.
6.45 Harry J. Allen, organiste.
6.50 Conférence par M. Pellerin Magloire,
sous les auspices de l'Union catholique
des Cultivateurs. Sujet: "La
lutte contre les fléaux agricoles par
les citoyens".

7.00 Programme de variétés.
7.20 Résultats des joutes de baïle au
camp.
7.30 "Sweet Music".
7.45 Service de nouvelles, en français et
en anglais, pour les radiophiles des
centres ruraux.
8.00 Le quatuor des Alouettes, sous la di-
rection de M. Oscar O'Brien.
8.15 Les Cavaliers de LaSalle, sous la di-
rection de M. Arthur Vander Haeghe.
8.30 Jimmie Namara et son orchestre.
9.00 Opérette-Eclair, sous la direction de
M. Albert Roberval.

9.30 Gigue russe de New-York — relais
du N.B.C.
9.45 Musique Goldman, sous la direction
de M. Edwin Franko Goldman, sous
la direction de M. Edwin Franko
Goldman — relais du N.B.C.
10.00 "Say It With Music".
10.30 "Ici Paris" — concert relayé aux
États-Unis par le N.B.C.
11.00 Radio-Journal (bilingue).
11.15 Jesse Crawford, organiste — relais du
N.B.C.
11.30 Orchestre de danse de Toronto.
11.45 Par delà la frontière — musique de
danse — relais du N.B.C.

CKAC — 411 m., 730 kil.

8.12 Réveil.
8.15 Mélodies.
8.25 Sommaire des émissions.
8.30 Chansonnettes françaises.
8.45 Récital d'orgue — C.B.S.
10.05 "The Roman Trail" — C.B.S.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse.
11.05 Le programme des services rapides.
11.45 L'heure de la galette avec le concours
de M. Alphonse Loiseleur qui pré-
sentera les "Radio-actualités".
12.30 Grand classique.
12.45 Cours de la Bourse.
12.55 Mercerie des produits laitiers.
1.00 Récital de piano.
1.10 Lunch du Rotary Club.
2.30 "Between the Bookends" — C.B.S.
3.00 Les frères Dalton.
3.15 "Orientale" — C.B.S.

4.00 Programme musical — C.B.S.
4.30 Éditions "Service Series" — C.B.S.
4.45 Connie Gates — C.B.S.
5.00 Les événements sociaux.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Musique classique.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Chansonnettes françaises.
7.15 Chant par Virginia Verrill — C.B.S.
7.30 Variétés.
8.00 L'heure provinciale.
8.15 Mélodies.
9.15 "Lud Gluskin Presents" — C.B.S.
9.30 Les Pennsylvaniens de Fred Waring
et Stonington Budd — C.B.S.
10.30 "Leith Stevens Harmonies" — C.B.S.
11.00 Le reporter sportif Molson.
12.00 L'orchestre symphonique du Seattle.
C.B.S.

1.00 Fin des émissions
CFCP — 500 m., 600 kil.
7.00 Bourse.
1.30 Déjeuner du Kiwanis.
2.00 NBC Music Guild.
3.00 L'heure d'argent.
4.30 Récital de piano.
4.45 Charles Sears, ténor.
5.00 Musique de concert.
6.00 Orchestre bavarois.
6.20 Concert de diner.
6.40 "8-R" — Mélodies.
9.15 L'heure de la mélodie.
9.30 Chœur symphonique russe.
9.45 Musique Goldman.
10.00 "Docteur de Bazar".
11.00 Nouvelles.

CHLP — 266 m., 1120 kil.
8.55 Sommaire.
9.00 L'heure.
9.00 Chansonnettes françaises.
9.15 Valses viennoises.
9.30 Valses viennoises.
10.00 Poèmes symphoniques.
10.45 Extraits d'opéras.
11.30 Variétés.
11.50 L'heure.
12.00 L'heure féminine.
12.00 Orchestre.
12.00 Variétés.
12.55 Sommaire, variétés.
13.00 Bourse des mines.
13.00 L'information commerciale.
13.10 L'heure.
13.10 Émission Sweet Caporal.
13.00 Orchestre.
13.00 Melody Mart, CCR.
13.00 Lever de rideau.
10.00 Nocturne.
10.00 Orchestre.
11.00 Heures.

Longueurs d'ondes des postes, en mètres
ou en kilocycles:
Postes en kilocycles: 329.7, 910
CKAC 411, 730
CFCP 500, 600
CHLP 266, 1120
CFRC 467, 945
CKOV 222, 1310
WABC 348.5, 860
CHRC (M.-Carillade) 247.8, 1218
WJZ 344.5, 760
WGY 279.5, 790
WIC 262.8, 1060
WTWL 272.8, 1080

POSTES DE LA C. C. B. L.
Provinces Maritimes: kilocycles
CHNS: Halifax 1050 à 930
CFAN: Fredericton 1030 à 930
CJCB: Sydney 880 à 1240
CJBS: Saint-John 1210 à 1120
CJBS: Summerside 1120 à 1500
Québec: kilocycles
CRQ: Québec 930 à 1050
CRB: Chloquigny 1500 à 950
CKLW: Windsor 840 à 1020
CKNC: Toronto 1030 à 1450
CKCF: Toronto 960 à 940
Provinces de l'Ouest: kilocycles
COC: Lethbridge 840 à 1230
CFPC: Saskatoon 1220 à 940
CJY: Winnipeg 780 à 910
Columbia britannique: kilocycles
CJAT: Trail 1200 à 910
CJBY: Kelowna 1210 à 930
CFVC: Kamloops 1310 à 830

MERCREDI, 7 AOUT
CRCM — 329.7 m., 910 kil.
5.00 Chansonnettes françaises.
5.30 Musique de concert.
5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de
Toronto.
6.00 En dinant.
6.30 En dinant.
6.45 Harry J. Allen, organiste.
6.50 Conférence par M. Pellerin Magloire,
sous les auspices de l'Union catholique
des Cultivateurs. Sujet: "La
lutte contre les fléaux agricoles par
les citoyens".

7.00 Programme de variétés.
7.20 Résultats des joutes de baïle au
camp.
7.30 "Sweet Music".
7.45 Service de nouvelles, en français et
en anglais, pour les radiophiles des
centres ruraux.
8.00 Le quatuor des Alouettes, sous la di-
rection de M. Oscar O'Brien.
8.15 Les Cavaliers de LaSalle, sous la di-
rection de M. Arthur Vander Haeghe.
8.30 Jimmie Namara et son orchestre.
9.00 Opérette-Eclair, sous la direction de
M. Albert Roberval.

9.30 Gigue russe de New-York — relais
du N.B.C.
9.45 Musique Goldman, sous la direction
de M. Edwin Franko Goldman, sous
la direction de M. Edwin Franko
Goldman — relais du N.B.C.
10.00 "Say It With Music".
10.30 "Ici Paris" — concert relayé aux
États-Unis par le N.B.C.
11.00 Radio-Journal (bilingue).
11.15 Jesse Crawford, organiste — relais du
N.B.C.
11.30 Orchestre de danse de Toronto.
11.45 Par delà la frontière — musique de
danse — relais du N.B.C.

CKAC — 411 m., 730 kil.
8.12 Réveil.
8.15 Mélodies.
8.25 Sommaire des émissions.
8.30 Chansonnettes françaises.
8.45 Récital d'orgue — C.B.S.
10.05 "The Roman Trail" — C.B.S.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse.
11.05 Le programme des services rapides.
11.45 L'heure de la galette avec le concours
de M. Alphonse Loiseleur qui pré-
sentera les "Radio-actualités".
12.30 Grand classique.
12.45 Cours de la Bourse.
12.55 Mercerie des produits laitiers.
1.00 Récital de piano.
1.10 Lunch du Rotary Club.
2.30 "Between the Bookends" — C.B.S.
3.00 Les frères Dalton.
3.15 "Orientale" — C.B.S.

5.15 Moments mélodiques.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Nouveautés musicales.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Chansonnettes françaises.
7.15 Chant par Nina Tarasova.
7.30 Récital d'orgue par Phil Savage.
7.45 Le trio de concert Queen's.
8.00 Le programme Sweet Caporal.
8.30 Variétés.
9.00 Programme Living Room.
9.15 Récital de violon.
9.30 Presenting Mark Warnow.
10.15 Les reines du clavier.
10.30 Les chefs-d'œuvre de la mélodie.
11.00 Le reporter sportif Molson.

CFCP — 500 m., 600 kil.
1.00 Bourse.
1.15 Trio de concert Mont-Royal.
3.00 Musique Layton.
3.30 Revue.
4.00 Revue pour les dames.
4.30 Chœur de l'université Columbia.
4.45 Platt et Mierman, pianistes.
6.15 Orchestre Ausable Cham.
7.00 Diner de concert.
8.00 Diner de concert.
8.00 La Ligue du progrès civique.
8.45 La Ligue de prévention des acci-
dents.
10.30 Pierre d'histoire.
11.00 Nouvelles.

CHLP — 266 m., 1120 kil.
8.55 Sommaire, heure, chansonnettes fran-
çaises, variétés.
9.00 Opérette.
10.00 Poèmes symphoniques.
10.45 Extraits musicaux.
11.30 Heures.
12.00 Heures féminine.
12.00 Orchestre.
12.00 Variétés.
12.55 Sommaire, variétés.
13.00 Bourse des mines.
13.00 L'information commerciale.
13.10 L'heure.
13.10 Émission Sweet Caporal.
13.00 Orchestre.
13.00 Melody Mart, CCR.
13.00 Lever de rideau.
10.00 Nocturne.
10.00 Orchestre.
11.00 Heures.

Longueurs d'ondes des postes, en mètres
ou en kilocycles:
Postes en kilocycles: 329.7, 910
CKAC 411, 730
CFCP 500, 600
CHLP 266, 1120
CFRC 467, 945
CKOV 222, 1310
WABC 348.5, 860
CHRC (M.-Carillade) 247.8, 1218
WJZ 344.5, 760
WGY 279.5, 790
WIC 262.8, 1060
WTWL 272.8, 1080

POSTES DE LA C. C. B. L.
Provinces Maritimes: kilocycles
CHNS: Halifax 1050 à 930
CFAN: Fredericton 1030 à 930
CJCB: Sydney 880 à 1240
CJBS: Saint-John 1210 à 1120
CJBS: Summerside 1120 à 1500
Québec: kilocycles
CRQ: Québec 930 à 1050
CRB: Chloquigny 1500 à 950
CKLW: Windsor 840 à 1020
CKNC: Toronto 1030 à 1450
CKCF: Toronto 960 à 940
Provinces de l'Ouest: kilocycles
COC: Lethbridge 840 à 1230
CFPC: Saskatoon 1220 à 940
CJY: Winnipeg 780 à 910
Columbia britannique: kilocycles
CJAT: Trail 1200 à 910
CJBY: Kelowna 1210 à 930
CFVC: Kamloops 1310 à 830

MERCREDI, 7 AOUT
CRCM — 329.7 m., 910 kil.
5.00 Chansonnettes françaises.
5.30 Musique de concert.
5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de
Toronto.
6.00 En dinant.
6.30 En dinant.
6.45 Harry J. Allen, organiste.
6.50 Conférence par M. Pellerin Magloire,
sous les auspices de l'Union catholique
des Cultivateurs. Sujet: "La
lutte contre les fléaux agricoles par
les citoyens".

7.00 Programme de variétés.
7.20 Résultats des joutes de baïle au
camp.
7.30 "Sweet Music".
7.45 Service de nouvelles, en français et
en anglais, pour les radiophiles des
centres ruraux.
8.00 Le quatuor des Alouettes, sous la di-
rection de M. Oscar O'Brien.
8.15 Les Cavaliers de LaSalle, sous la di-
rection de M. Arthur Vander Haeghe.
8.30 Jimmie Namara et son orchestre.
9.00 Opérette-Eclair, sous la direction de
M. Albert Roberval.

9.30 Gigue russe de New-York — relais
du N.B.C.
9.45 Musique Goldman, sous la direction
de M. Edwin Franko Goldman, sous
la direction de M. Edwin Franko
Goldman — relais du N.B.C.
10.00 "Say It With Music".
10.30 "Ici Paris" — concert relayé aux
États-Unis par le N.B.C.
11.00 Radio-Journal (bilingue).
11.15 Jesse Crawford, organiste — relais du
N.B.C.
11.30 Orchestre de danse de Toronto.
11.45 Par delà la frontière — musique de
danse — relais du N.B.C.

CKAC — 411 m., 730 kil.
8.12 Réveil.
8.15 Mélodies.
8.25 Sommaire des émissions.
8.30 Chansonnettes françaises.
8.45 Récital d'orgue — C.B.S.
10.05 "The Roman Trail" — C.B.S.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse.
11.05 Le programme des services rapides.
11.45 L'heure de la galette avec le concours
de M. Alphonse Loiseleur qui pré-
sentera les "Radio-actualités".
12.30 Grand classique.
12.45 Cours de la Bourse.
12.55 Mercerie des produits laitiers.
1.00 Récital de piano.
1.10 Lunch du Rotary Club.
2.30 "Between the Bookends" — C.B.S.
3.00 Les frères Dalton.
3.15 "Orientale" — C.B.S.

Un ancien
député allemand
sera décapité

Berlin, 5. (S.P.C.-Havas). — Un
tribunal vient de condamner à la
décapitation par la hache un an-
cien député communiste nommé
Albert Kayser, convaincu d'avoir
comploté contre l'Etat.
Convaincu de participation au
complot Kayser, une femme et un
homme ont reçu des sentences de
15 années d'emprisonnement, et
deux hommes, des sentences de 12
années.

L'électricité
municipalisée

La municipalité de l'Avenir se
prévoit des nouvelles lois pro-
vinciales sur l'électricité

St-Hyacinthe, 6. — La municipa-
lité de l'Avenir, du comté de
Drummond, sera tout probable-
ment la première municipalité à
réclamer officiellement le bénéfice
des nouvelles lois de l'électricité.
Depuis plusieurs années, cette mu-
nicipalité désire avoir le bénéfice
de l'électricité pour ses contribu-
ables. Les nouvelles lois de l'élec-
tricité lui faciliteront l'exécution
de ce projet. Comme on le sait, le
gouvernement est autorisé par les
nouvelles lois de la municipalisa-
tion à accorder des subventions de 50%
pour la construction des réseaux
électriques municipaux dans la
partie rurale de la province. Le
conseil municipal de l'Avenir a
désiré se prévaloir de cette nou-
velle loi et il a adopté un règle-
ment de municipalisation qu'il a
soumis à ses électeurs le 29 juillet.
Le rapport vient d'être transmis
au conseil pour sa séance qui a
été tenue hier, lundi. Ce rapport
constate que 43 électeurs se sont
rendus au point de vote, sur ce nom-
bre, 3 seulement ont voté contre. Le
total de l'évaluation enregistrée par
ceux qui ont voté en faveur s'éleva
à \$53,595 et celle des opposants,
\$6,975 seulement.

La municipalité vient de trans-
mettre à M. Bouchard, le ministre
des Affaires municipales, de l'Indus-
trie et du Commerce, une copie
des documents concernant ce ré-
glement de municipalisation en le
priant de s'occuper de l'obtention
de l'octroi auprès du gouverne-
ment. La municipalité est à faire
préparer des plans et devis par M.
Alfred Roy, ingénieur consultant
de l'Union des municipalités, et
dès que ces plans seront terminés,
la demande sera mise officielle-
ment devant le gouvernement. La
municipalité de l'Avenir alimente
son réseau soit de la *Shapinigan*,
soit de la *Southern Canada*
Power dont les lignes primaires
passent dans la municipalité.

A Coteau-du-Lac

LES FÊTES DU CENTENAIRE

Coteau-du-Lac, 6. — Les fêtes du
centenaire de la paroisse Saint-
Ignace de Coteau-du-Lac se sont
closes hier soir par une soirée du
"bon vieux temps" au pavillon
Wilson. Hier matin, on y a célébré
une messe à la mémoire des an-
ciens paroissiens, décédés au
cours du siècle.

Dimanche, Son Excellence Mgr
Langlois, évêque de Valleyfield, a
pris part aux cérémonies. Il a as-
sisté au trône à la messe solennelle
qui a célébré l'abbé Gustave Mail-
loux, curé actuel. Le fils du maire
du village, l'abbé Lionel Deguire,
professeur au séminaire de Valley-
field, a prononcé le sermon de cir-
constance. Il a évoqué, en termes
émouvants, la vie éminemment
chrétienne des générations précé-
dentes à Coteau-du-Lac.
M. Elzéar Deguire, maire, a lu
l'adresse des paroissiens à Son Ex-

Essayez le meilleur
THE
"SALADA"BILLETTS DE VACANCES
à prix spéciaux

Excursions commodément et à bon compte durant vos vacances. Renseignez-vous
à l'avance sur les combinaisons de billetterie à prix réduits. Économisez. Voyages en
chemin de fer pour arriver à destination frais, dispos et plein d'entrain.
Projetez-vous un voyage de vacances de courte durée ou prolongé, ou simplement
des excursions de fin de semaine à la campagne, aux eaux, à la mer? Documentez-
vous sur les

● BILLETTS DE FIN DE SEMAINE
à prix réduits, délivrés durant toute
l'année. Départ, du vendredi à midi
au dimanche à 2.00 p.m. Retenue,
le lundi jusqu'à minuit.

● BILLETTS VALABLES 16 JOURS
à destination des parcs nationaux —
Jasper, Banff, etc. Délivrance jus-
qu'au 30 sept.

● BILLETTS SPECIAUX D'ÉTÉ
OU COMPORTANT DELAIS
DE VALIDITÉ. Délivrance jus-
qu'au 30 sept. pour toutes les
gares de l'Ontario, du Québec
et des Provinces Maritimes, et
maints endroits aux États-
Unis.

● EXCURSIONS SUR LES GRANDS LACS (combinaisons forfaitaires)
JUSQU'AU 18 SEPT.

VOYAGEZ EN CHEMIN DE FER — Pour des indications
plus détaillées, notamment sur les séjours de vacances, ren-
seignez-vous auprès des gares, bureaux et agences des réseaux.

PACIFIQUE CANADIEN-CANADIEN NATIONAL

cellence Mgr Langlois. Son Excel-
lence a commenté le sermon du
fils et l'adresse du père.

Un dîner réunit les invités et les
notables de la paroisse dans la
salle du couvent. M. le curé Mail-
loux y porta la parole ainsi que
l'abbé J.-E. Fournier, de Montréal,
natif de la paroisse.

L'après-midi, on a dévoilé un
monument du centenaire au
Christ-Roi et à Saint-Ignace d'An-
tioche enfant. Le Père Bruno Mé-
thot, O.P., natif de Coteau-du-Lac,
prononça le sermon de circonstance.

Il v eut ensuite salut du Saint-
Sacrement.

Les océaniques
à Montréal

D'après les chiffres fournis par
la Commission du Port de Montréal,
142 océaniques se sont amarrés ici
au cours du mois de juillet.
En comparant avec le même mois de
1934, on constate que le port a
reçu cette année 18 océaniques de
plus que l'an dernier pendant cette
période.
A la date du 2 août, 504 océaniques
avaient déjà remonté le Saint-
Laurent jusqu'à Montréal, depuis
l'ouverture de la saison de naviga-
tion par le cargo finlandais "Mari-
sa-Thorden", le 15 avril dernier.
Le 2 août 1934, 482 navires de ce

Tarif
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"

Téléphone: Harbour 1241

1 sou le mot, 25c minimum com-
tant.
Annonces facturées, 15c le mot,
50c minimum.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PRO-
CEDES, MARIAGES, MARIAGES,
SERVICES, SERVICES ANNIVER-
SAIRES, GRANDS MARIAGES, RE-
MERCIEMENTS, POUR SYMPA-
TIES ET AUTRES, 15c par in-
sertion suivant la formule ordi-
naire, chaque mot additionnel 2
cents.

Logements à louer

Grands logements, Parc LaFontaine, près
Roy et Saint-Hubert, près Ontario, ce der-
nier chauffé, Loyer bas, à partir
septembre, occupation immédiate, si dé-
siré. Téléphonez à Frontenac 1645.
J. N. O.

genre s'étaient amarrés au port. On
compte donc à date 22 navires
transatlantiques de plus que l'an
dernier.

A la date du 2 août également,
337 caboteurs se sont amarrés à
Montréal depuis l'ouverture de la
saison, à comparer avec 346 pour le
même temps l'an dernier.

Ainsi
pense

LA PRESSE CANADIENNE

de jour
en jour

J. H. Breton
Remplisseur et Nettoyeur

C'est la saison du
"BLANC"

Pantalons de flanelle, manteau,
robe, gants, etc.

Pour un NETTOYAGE parfait
à prix modéré

Téléphonez-nous:
Crescent 2149
New System Cleaning Service Reg'd
2451 rue des Carrières

EXAMEN DE VUE

lunetterie moderne
haute qualité
prix abordable

J. L. ARTHUR BOUSQUET
optométriste, opticien

16, Plateau 2450
3625 RUE ST-DENIS
près du tram, rue d'Orléans

GRATIS



"Vivre en aimant"
Directrice: Jeanne METIVIER-DESBENS

LETTE DE FADETTE

Il y a très longtemps, quand je commençais à écrire au Devoir, j'avais imaginé et dû qu'il devrait y avoir des professeurs de joie; y eût-il jamais une époque où ils seraient plus utiles que maintenant, où les lamentations sont si générales?...

On se lamente, c'est vrai, mais le courage est de plus en plus répandu: il se lève et grandit à mesure qu'il devient indispensable.

On se demande d'où il vient, ce beau courage que nous avons si souvent l'occasion d'admirer?

Le bon Dieu en nous faisant don de la vie a voulu que nous en jouissions, car la méprisance, c'est l'offense. Il a créé des sources vives où l'humanité doit s'abreuver afin de connaître le bonheur qui n'est pas un vain mot et que tous nous cherchons inlassablement.

Il y a la Foi d'abord: croire en Dieu qui gouverne le monde et nous aime, c'est avoir la certitude d'être soutenus et secourus à temps.

Il faut aussi croire en soi: ne jamais renoncer à lutter contre les difficultés, ne jamais s'abandonner à l'épreuve: ceux qui croient en Dieu comme ils le doivent n'ont aucune difficulté à lutter... ils attendent le secours avec une conviction inébranlable.

Mais ce n'est pas tout: la Foi a un rôle bien plus étendu: croire à la bonté des autres, c'est la faire surgir: elle est souvent cachée parce qu'elle est timide et craintive; faisons-lui confiance et elle jaillira, répondant à la nôtre visiblement et activement.

Et cela nous aidera à croire à la bonté de la vie, ce qui n'est pas s'aveugler sur ses duretés, — elles se chargent d'ailleurs de se faire rudement sentir, — mais savoir reconnaître sa beauté et ses bienfaits pour nous.

La Foi nous apporte donc une grande force, mais l'amour nous donne bien plus encore! Il ne fait jamais tout à fait sombre dans une vie éclairée par l'affection et quand on la voit sous toutes ses formes: profonde, tendre, ardente, fidèle, dévouée, apportant à l'enfant la tendresse maternelle, à la jeunesse l'amour enivrant, à toute la vie l'amitié merveilleuse, on se demande quels ingrats sont ceux qui maudissent la vie!... justement, ceux dont la vie a été privée d'amour!

Le cœur humain est fait pour aimer, avide d'affection et plus avide encore d'aimer que d'être aimé: il est comblé quand il peut se prodiguer, et plus il donne, plus il peut donner.

Les vies les plus malheureuses sont celles qui se laissent envahir par l'indifférence: c'est la paralysie de l'âme et la paralysie, c'est la mort, c'est pire que la mort!

Mais, m'objecte-t-on, l'amour se tient éloigné de beaucoup de vies, ou bien il y entre en vainqueur et il en sort en traître, laissant derrière lui la désolation et le désespoir.

C'est alors que l'amitié vient consoler l'amour qui pleure: souvent dédaignée et mise de côté par ceux dont l'amour s'empare, elle ne s'est pas éloignée, elle; discrète et fidèle, elle s'avance maintenant en disant: "Je suis toujours là et je ne te quitterai pas; je te comprends, et rien de ce que tu souffres ne m'est indifférent."

Il me semble que dans les vies les plus éprouvées il est possible de trouver, si elle n'y est déjà, une amitié qui éclaire, fortifie et console.

Ce qui l'éloigne, ce sont les fiertés farouches, la défiance et parfois aussi la timidité.

Il y en a, hélas! de ces âmes sans confidents qui nourrissent la défiance dans une malveillance générale, elles voient partout le mensonge et l'intérêt, elles redoutent toujours la haine: elles ont peur et se renferment si bien qu'aucune affection n'a chance de pénétrer jusqu'à elles.

C'est la plus affreuse pauvreté, celle-là, la pauvreté du cœur qui ne reçoit rien et qui ne donne rien!

Une autre source vive où puise l'humanité, c'est le travail qui empêche le cœur de se ronger et oblige l'activité à se dépenser pour un but utile, le travail qui occupe l'esprit, fatigue le corps, amenant à sa suite le bon sommeil où toutes les forces se renouvellent.

Le travail est-il une punition? Mais alors la miséricorde divine a eu pitié de la pauvre humanité laborieuse, et elle a permis que cette punition devint une bénédiction qui favorise et conserve le bonheur.

FADETTE

Cuisine et coquetterie des mains

La maîtresse de maison dont le budget n'autorise qu'un service de femme de ménage laisse rarement à celle-ci le soin de faire la cuisine. C'est que ce genre de travail demande une particulière adaptation aux ressources du ménage, aux habitudes de la famille, quelquefois à des exigences de santé, et que nulle ne peut mieux satisfaire à ces diverses nécessités que la mère de famille elle-même.

Or, si cuisiner — et bien cuisiner surtout — comporte de sérieux avantages et des satisfactions, il faut aussi reconnaître à cette besogne quelques petits désagréments. En dehors de la fatigue, il y a l'encre de garder sur les mains trace trop marquée des manipulations diverses auxquelles nous nous livrons dans la cuisine. A l'appui de cette vérité, certaines femmes prétendent qu'il faut renoncer à toute coquetterie des mains si l'on cuisine beaucoup. C'est une opinion, ce n'est pas la nôtre.

Certes, les travaux inhérents à la cuisine détériorent beaucoup les mains si l'on n'y prend garde; elles deviennent rugueuses, grises, coupées, crevassées et il est ensuite très gênant de s'adonner à des tra-

vaux de couture — de couture fine surtout.

Leur entretien est donc une question de précautions et d'un peu d'ingéniosité, précautions s'appliquant au moment de la toilette et au cours des différentes manipulations de cuisine. Il ne peut être question d'employer les produits de beauté les plus renommés et les plus coûteux, mais d'agir avec des moyens simples et très réguliers.

On est obligée de cuisiner chaque jour, et de porter les ongles assez courts. Quand on fait la cuisine, on est dans l'impossibilité d'avoir nels des ongles longs.

2o Toutes les fois qu'on a terminé un ouvrage salissant, brosser immédiatement mains et ongles énergiquement avec une brosse plus dure que douce et du savon de bonne qualité, non caustique par conséquent. Il importe que ce lavage soit immédiat; différé de quelques heures il est beaucoup plus difficile, les taches s'imprégnant dans la peau. Employer de l'eau tiède, l'eau trop chaude ou l'eau trop froide prédisposant aux crevasses.

3o Quand besoin en est, tremper le bout des doigts dans un peu d'eau oxygénée qui blanchit la face interne des ongles.

4o Utiliser les bâtonnets de bois d'orange et non l'onglier à arêtes

L'AIEULE

Front d'aieule, poli par un siècle d'efforts, Où chaque deuil souffrait a buriné sa ride, Miroir luisant d'une âme encore jeune et limpide, Front de fer qui s'entête et qui brave la mort.

Front pur qui garde clos, comme un coffret d'ivoire, Le souvenir de ceux qui sont partis trop tôt, Front fielle et touchant comme un vieil écreuteur, Où ceux d'un même sang relisent leur histoire.

Front calme comme un lac sur qui le soir descend, Je t'aime au coin du feu, penché sur un vieux livre, Front qui n'as pas menti, beau front resplendissant!

Et j'aime que l'enfant, dressé de tout son corps, Te baise, en demandant la route qu'il faut suivre, Comme on baise, à l'église, une patène d'or.

Georges DUCROQ

tranchantes, coupant qui dépolit l'ongle et le rend apte à retenir toutes sortes de particules salissantes.

6o Avoir sur sa toilette un demicrillon dont on se frotte les doigts. Le citron est un acide assez faible pour ne pas ronger l'épiderme, et suffisamment fort pour agir sur les taches qui ternissent les doigts; il agit bien aussi sur les ongles.

6o Employer enfin, mais avec modération, la pierre ponce, car elle nettoie par usure et rend parfois la peau si sensible qu'elle peut en devenir douloureuse. Si les premiers moyens indiqués sont utilisés à temps et régulièrement, il n'est besoin de pierre ponce que rarement, pour enlever une tache d'encre, par exemple.

Un fichu caractère

Voilà qui promet bien des heures désagréables à ceux-là qui en subissent les chocs. Mauvaises graines en herbe où se mêlent les plantes plus ou moins vénéneuses qui croissent de compagnie: envie, colère, égoïsme, susceptibilité, rancune, hargne, en un mot qui rend un être détestable, même si le mauvais caractère est doublé d'un bon cœur, dit-on. Haut comme 3 pommes un bémol peut littéralement empoisonner l'existence de son entourage, si le caractère s'annonce difficile. Ce n'est pas toujours l'indice d'un mauvais naturel et le temps mis au service de l'éducation peut en modifier les traits, tâche ardue, mais qui vaut la peine qu'on s'y emploie.

C'est dans l'abandon des jeux que le naturel des petits se montre sans masque: observez-les. Tout à l'air d'aller le mieux du monde dans ce groupe de bambins. Il suffit d'un mauvais caractère pour changer l'atmosphère et tout gâter; l'esprit de contradiction l'anime; il veut ce qu'il n'a pas, refuse ce qu'on lui offre, grince si perd, boude ou s'empare à la moindre contrariété, veut la meilleure place, le plus beau rôle, la plus large part, geint ou vocifère, entend sortir à son avantage de toute comparaison, prêt à s'affiger du succès des autres.

Ce n'est qu'un marmot, une tou-

te petite fille, des jeux me dites-vous, mais si vous n'y prenez garde, il y a l'étoffe d'un mauvais compagnon, d'une pimbêche insupportable qui prendra la vie de travers et s'entendra à semer la discorde et à laisser les meilleures bonnes volontés. Tout est important dans la formation d'un caractère et c'est une erreur d'attendre de la vie les graves leçons qui rectifient et corrigent. Sans doute, il en est d'immédiates que les enfants s'ingénient entre eux et qui n'agissent que si les grandes personnes n'interviennent pas pour en pallier les effets ou soutenir les coupables.

Ne vous attendrissez pas, marmots trop indulgents, si vous voyez votre bambin exclu d'un jeu, un peu malmené ou abandonné de ses contemporains parce qu'il s'est montré capricieux, égoïste, vaniteux, que sais-je? Qu'il apprenne à ses dépens que son plaisir est dans une certaine mesure fait de celui des autres, ce qui ne lui est pas toujours prouvé dans la maison où il est roi. A se voir fuir parce qu'il grince ou boude, il connaîtra le prestige de la bonne humeur qui attire et retient et saura faire contre mauvaise fortune, bon cœur. La vie ne devient douce que à ceux qui lui font bon visage, l'expérience le lui prouvera peut-être trop tard.

Il y a des gens qui s'entendent à détruire ce qui était destiné à leur joie et les petits qu'on a laissés aller aux fâcheuses impulsions d'un mauvais caractère, nous les retrouvons "grands" avec les mêmes travers, aigris, amers, agressifs, j'en passe et des meilleures! Ne reconnaissez-vous pas en cette dame d'âge quelconque, d'humeur corrosive, prompte à se brouiller, fertile en propos malveillants, en ripostes aigres, la petite fille "sans amie", despotisme, mal façonnée par une éducation défectueuse?

Ce marmot brusque, boudeur, sans aménité que l'on fuit comme la peste. Dans le perpétuel procès que l'on les mauvais caractères engagent contre les événements, les choses et les gens ils perdent l'enjeu le plus désirable: leur bonheur et celui des autres. On ne les aime pas, ce qui est bien le plus cruel châtiement et la pire calamité.

J. MENIERE

(Mode Pratique).

Extrait de "L'Appel de la Race"

par Aloné de Lestree.



La Chambre s'agitait, cependant — honneur à son nom — Lantagac, le noble fils de la race, parla. Il dit le danger qui menaçait la Confédération.



Il dit surtout la volonté de durer chez les siens: Notre race est trop forte pour succomber. Nous avons la tradition et le droit. Laurier le félicita.



Lantagac se sentait libéré, heureux: il avait fait son devoir, simplement, loyalement. Mais une femme, l'avait fixé de sa pâleur effrayante: c'était Maud!



LE COIN TOMBE
Quand le député rentra chez lui, seule Virginia l'accueillit. La noble enfant était rayonnante. J'y étais, père, et que vous avez été beau! que vous avez été grand!

Feuilleton du "Devoir"

Aimé des Fées

par MARIE THIERY

13. (Suite)

— Monsieur... Ah! my dear miss Babeth!

Elle tend une main à Babeth, l'autre à Mathieu, sourit et dit au jeune homme:

— Vous voyez? Je sais très bien son nom, nous sommes de tout à fait anciennes amies maintenant. Vous êtes aimable de me la ramener: j'aurais été très fâchée si elle n'était pas revenue.

A la façon dont miss Edith prononce "j'aurais été très fâchée", on sent quelle importance elle-même et ceux qui l'entourent doivent attacher à ses fâcheries. Mathieu a en-

vie de la railler; il aimerait à répondre: "Que nous importe votre mécontentement!" Mais il est homme du monde et, sans que l'effort paraisse, veut tenir son rôle.

Il a suffi à Babeth de revoir sa fée pour retrouver toute son aisance. Assise auprès de l'Américaine, elle jase, interroge, repartie du kiosque. Edith joue avec les cheveux de l'enfant, comme elle jouerait avec les soies d'un petit chien familier. Elle rit, découvrant l'éblouissement de ses dents admirables.

Elle est vêtue de blanc: jupe de piqué, corsage en linon ajouré. C'est

extrêmement simple et jeune. Aucun bijou, rien qui rappelle "la couronne de diamants" symbole de la toute-puissance.

— Il faut, dit-elle, que vous connaissiez ma cousine, elle va venir. C'est tout à fait comme une sœur pour moi. Quand ses parents sont morts, elle se serait vraiment trouvée seule au monde. Moi, je n'avais plus ma mère. Alors, mon père a demandé à ma cousine de venir avec nous. Voici le portrait de Maud, en face du mien.

— Elle est moins jolie que vous, déclare péremptoirement Babeth.

Mathieu regarde et volontiers se rait de cet avis. Miss Maud, elle, n'a pas des "cheveux en or", mais des bandeaux châtain, à peine cuivrés aux lumières. Le visage est pâle, et les yeux n'ont point l'éclat triomphant des yeux d'Edith.

— La voici, dit l'amie de Babeth, voici Maud.

Encore une fois le porce s'est ouverte devant une robe blanche, semblable à celle d'Edith, et Maud, comme sa cousine tout à l'heure,

s'avance les mains tendues, joyeusement accueillante. Et c'est un joli ramage, des rires.

Babeth est ravie. Mathieu lui-même sent son cœur s'alléger.

Le maître d'hôtel, gourmé dans son habit, reparait, portant sur une table à double plateau un goûter: thé, cocktails, sirops.

— Qu'aimez-vous? demande Edith.

Et Mathieu accepte, se laisse servir, cédant à l'impression de gaieté, tellement inattendue pour lui, qui lui vient de la présence de ces êtres jeunes. Et il a plaisir, plaisir et surprise, à se dire qu'il est jeune lui aussi, et qu'après tout, il fait bon oublier un moment le poids de la vie.

Il ressent encore, par instants, le serrement de cœur qu'il a étreint tout à l'heure en pénétrant, étranger, sous ce toit qui fut le sien. Alors son sourire s'efface, ses yeux s'assombrissent; puis cela se dissipe, il retrouve sa gaieté.

Ce fut une longue visite. Mrs Pick à son tour avait paru, attirée par le thé.

C'était une ronde petite personne, à cheveux blancs coupés court et frisant naturellement autour d'un visage frais et rose. Avec son col droit reluisant, sa jaquette et sa jupe noire, elle évoquait l'image d'un clergeman.

Mrs Pick se refusait avec la dernière énergie à prononcer un seul mot de français. Cependant, son esprit sociable l'incitait à se mettre en frais d'amabilité.

Elle adressait à ses interlocuteurs, en sa langue, de longs discours, évidemment pleins de choses gracieuses, sans attrister le moins du monde de les voir s'ahurir devant tant d'éloquence vaine.

De temps à autre cependant, elle les consolait à sa façon par la seule petite phrase qu'elle avouait connaître:

— Aoh! Comprenez pas?... Aoh! Domage!

Et elle riait d'un air de miséricordieuse indulgence qui accentuait sa ressemblance avec un clergeman. Babeth, parlant anglais, fut pour Mrs Pick une ressource; et tandis

que la fillette, rassemblant tout son savoir afin de faire honneur à sa pauvre "miss" absente, tenait tête à la vieille dame, Edith et Maud éblouissaient et charmaient M. de Cordières de leurs sourires, lumineux chez Edith, un peu timides chez sa cousine.

On se sépara enchantés les uns des autres. Babeth dut emporter une brassée de fleurs.

Lorsqu'elle se retrouva sur la route, seule avec son oncle, la petite s'écria, triomphante:

— Comme j'ai bien fait d'aller au kiosque! Vous êtes content, oncle Math?

Mathieu ne répondant pas, elle le regarda, inquiète.

Il avait repris son visage des mauvais jours, et, dans ses yeux fixés sur la grille armoriée qui venait de se fermer derrière eux, Babeth crut voir briller une larme. Alors sa joie tomba. La tête penchée sur ses fleurs, prête à pleurer, elle se sentit moins assurée d'avoir "bien fait".

VII

Dès le lendemain, les hôtes du

EATON

Complets pour garçons

Soide d'un fabricant
Nouveaux worsteds d'automne

Très élégants sont ces nouveaux complets en worsteds de laine rayés ou quadrillés... Bruns, bleus et gris foncé à votre choix. Veston droit et croisé. Tailles 33 à 37. Avec 2 pantalons. Ord. 22.50. Spécial mercredi

16.95

Au deuxième, rue Victoria.
T. EATON CO. LIMITED
MONTREAL

EXCURSIONS

de MONTREAL, fin de semaine 8-11 AOUT

Tarifs d'aller et retour en voitures ordinaires et départs (heure solaire):

OTTAWA \$2.25

Départ gare Windsor 10.15 p.m. VENDREDI.
aussi 7.15 a.m., 7.40 a.m., 3.05 p.m. et 10.15 p.m. SAMEDI.

MANIWAKI - \$3.90 • SHAWVILLE - \$3.20
Gracefield.....\$3.45 Campbell's Bay.....\$3.45 Fort Coulonge.....\$3.65
Départ gare Windsor 7.40 a.m. SAMEDI.

SUDBURY - \$8.80 • Sturgeon Falls \$7.30
Timmins.....\$12.00 North Bay.....\$6.80 Noranda.....\$11.30
Cobalt.....\$8.90 Verner.....\$7.45 Mattawa.....\$5.95
Rouby.....\$11.30 Haileybury.....\$9.00 Iroquois Falls.....\$11.45
Départ 10.15 p.m. JEUDI.

Ville Marie \$8.10 Angliers \$8.30 Laverlochère \$8.10
Témiscamingue \$6.70 Kipawa \$6.90
Départ 10.15 p.m. VENDREDI

S. Ste. Marie - \$12.40 • St-Paul, Minn. \$20.00
Blind River.....\$10.85 Minneapolis, Minn.....\$20.00
Départ 7.00 p.m. JEUDI.

Trois-Rivières - \$1.80 • LOUISEVILLE \$1.50
Berthierville.....\$1.00 Pont Rouge.....\$3.00 Bastian.....\$2.30

LACHUTE - 90c • Buckingham Jct. \$2.00

Papineauville.....\$1.60 Montebello.....\$1.50 Starnerville.....\$1.00

RIGAUD 85c • ALFRED \$1.40 • ST-CLET 75c

St-Eugène.....\$1.00 St-Lazare.....\$0.75 St-Téléphore.....\$0.90

ST-GABRIEL - \$1.50 • ST-LIN - 75c

St-Félix.....\$1.25 L'Epiphanie.....\$0.75 Bruchési.....\$0.75

MEGANTIC - \$3.50 • COOKSHIRE - \$2.55

Waterloo.....\$1.50 Farnham.....\$1.00 St-Jean.....\$0.75

DÉPART par les trains réguliers toute la journée du samedi, 10 août et dimanche matin, 11 août.

REDUCTIONS POUR PLUSIEURS AUTRES ENDROITS

DURÉE DE VALIDITÉ—Comme pour les excursions précédentes et d'après la destination. Détails sur demande aux agents.

PACIFIQUE CANADIEN

monôme du salon est bien plus descendu que celui de la salle à manger.

Lulu — C'est parce qu'il est plus frileux.

LEÇON D'HISTOIRE

— Dites-moi, mon enfant, qu'y a-t-il au-dessus des rois?

— Les as, M'sieur.

RESULTAT INATTENDU

Pierre, 9 ans, a voulu une vive affection à la "demoiselle" qui, prise de pitié pour l'insupportable toujours gronde, souvent puni, veut bien "l'aider un peu" à devenir plus sage.

Au retour d'un jeudi passé en partie auprès d'elle, ce disciple d'un nouveau genre interroge sa mère:

— Maman! Mlle X... pourquoi elle se marie pas?

— On n'est pas obligé de se marier! Mlle X... préfère sans doute rester avec ses parents.

Pierre, sceptique, reste rêveur... puis reprend la conversation interrompue:

— Moi, je crois qu'elle m'attend!...

— Mon petit, à quoi penses-tu? Elle est bien trop grande pour toi!...

— Maintenant, oui! Mais dans huit ou dix ans, je l'aurai rattrapée!...

La "Survivance

Acadienne"

Un ancien Provincial d'ordre religieux écrit au Frère Bernard, au sujet de son *Histoire de la Survivance Acadienne*: "J'ai parcouru votre beau volume avec une véritable avidité, et bien souvent j'ai admiré comment vous avez su triompher des difficultés qu'offrirait un pareil sujet, non seulement pour éviter les répétitions, mais pour dire toute l'histoire, établir les responsabilités après avoir exposé les faits, et satisfaire toutes les légitimes exigences de tant de partis divers."

En vente au service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Prix: \$1.50 franco.

— Moi, je crois qu'elle m'attend!...

— Mon petit, à quoi penses-tu? Elle est bien trop grande pour toi!...

— Maintenant, oui! Mais dans huit ou dix ans, je l'aurai rattrapée!...

— Moi, je crois qu'elle m'attend!...

— Mon petit, à quoi penses-tu? Elle est bien trop grande pour toi!...

— Maintenant, oui! Mais dans huit ou dix ans, je l'aurai rattrapée!...

— Moi, je crois qu'elle m'attend!...

— Mon petit, à quoi penses-tu? Elle est bien trop grande pour toi!...

— Maintenant, oui! Mais dans huit ou dix ans, je l'aurai rattrapée!...

— Moi, je crois qu'elle m'attend!...

— Mon petit, à quoi penses-tu? Elle est bien trop grande pour toi!...

— Maintenant, oui! Mais dans huit ou dix ans, je l'aurai rattrapée!...

— Moi, je crois qu'elle m'attend!...

— Mon petit, à quoi penses-tu? Elle est bien trop grande pour toi!...

— Maintenant, oui! Mais dans huit ou dix ans, je l'aurai rattrapée!...

— Moi, je crois qu'elle m'attend!...

— Mon petit, à quoi penses-tu? Elle est bien trop grande pour toi!...

— Maintenant, oui! Mais dans huit ou dix ans, je l'aurai rattrapée!...

— Moi, je crois qu'elle m'attend!...

— Mon petit, à quoi penses-tu? Elle est bien trop grande pour toi!...

— Maintenant, oui! Mais dans huit ou dix ans, je l'aurai rattrapée!...

LA VIE SPORTIVE

Quel sera le vainqueur demain soir?

(Par X.-E. Narbonne)

Depuis quelques jours les gérants des boxeurs Escobar et Santol semblent être aux prises au sujet des gants qui devront servir pour la rencontre de demain soir au Forum, mais nous comprenons que tout ceci est pour fins de publicité seulement car les règlements de la Commission Athlétique de Montréal sont très explicites. L'article 11 des règlements indique que chaque athlète, pendant un combat, devra se servir de gants pesant au moins cinq onces s'il est de la catégorie poids légers, le président Hogan a d'ailleurs déclaré hier que les boxeurs devront se conformer aux règlements et que des gants de cinq onces seront en usage demain soir.

Le gérant Brix soulève une autre question lorsqu'il demande à la Commission de lui faire connaître le nom des officiars qui seront nommés pour le combat, mais encore là le gérant d'Escobar subira un échec car nos commissaires ne feront connaître les juges et l'arbitre que quelques minutes avant la bataille et cela encore conformément aux règlements de la Commission.

M. Brix n'a aucune raison de se montrer aussi exigeant car jusqu'ici il n'a pas eu à se plaindre des officiars puisque la victoire a toujours remporté la victoire. Pourquoi cette question est-elle soulevée? Evidemment il faut trouver de quoi faire parler les journaux et sous ce rapport Brix a parfaitement réussi.

Ce qui importe plus que tout cela c'est le résultat de la rencontre entre ces deux poids coq et c'est ce qui intéresse notre public montrealais.

Escobar sera le favori chez les parieurs demain soir quoique Santol aura plusieurs admirateurs pour accepter les offres qui seront faites et nous croyons que plusieurs milliers de dollars changeront de main lorsque le vainqueur sera connu. Escobar est reconnu comme un dur coqneur tandis que Santol a la réputation d'être un pugiliste plus scientifique que le Porto-Ricain et c'est sur son habileté que le Norvégien compte pouvoir obtenir la décision aux points.

Quel que soit le résultat du combat de demain soir, knock-out ou décision, nous croyons pouvoir prédire un combat intéressant et nous encourageons fortement les amateurs du pugilat à se rendre au Forum pour voir ces deux fameux poids coq à l'œuvre et pour assister aux autres rencontres à l'affiche.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE			
	G	P	P.C.
New-York	63	33	683
Chicago	64	40	615
Saint-Louis	59	39	602
Pittsburgh	47	47	533
Cincinnati	45	46	546
Philadelphia	44	55	444
Brooklyn	44	56	440
Boston	35	75	230

LIGUE INTERNATIONALE			
	G	P	P.C.
Montréal	65	49	570
Syracuse	65	52	558
Toronto	63	54	538
Buffalo	60	53	531
Baltimore	47	48	495
Newark	57	50	504
Rochester	46	65	414
Albany	40	73	354

LIGUE AMERICAINE			
	G	P	P.C.
Détroit	62	37	636
New-York	55	38	591
Chicago	50	41	549
Boston	51	47	520
Cleveland	47	48	495
Philadelphia	40	54	444
Washington	42	57	424
Saint-Louis	33	62	347

Le Montréal est de retour

Les joueurs du club de baseball Montréal sont de retour en notre ville après avoir séjourné à l'étranger depuis le 18 juillet et les Royals nous sont revenus en première position avec l'avantage d'une partie et demie sur les Chiefs de Syracuse. Les protégés du président Racine joueront ce soir la première partie de leur série avec les Sénateurs d'Albany au Stade de la rue de Lorimer alors que Ray Fritz sera notre lanceur.

Les Royals ont perdu la série à Syracuse mais le gérant Shaughnessy est satisfait de la tenue de ses hommes à l'étranger et Shag prédit que son club finira la saison en première position.

Les lanceurs ont fait excellente figure au cours du voyage car Chad Kinsey a gagné trois parties sur quatre et Pete Appleton a fait mordre la poussière à ses rivaux pendant que Sankey a été brillant au champ.

Le point faible de notre club fut son jeu au bâton car Ripple et Thompson n'étaient pas l'ombre d'eux-mêmes mais Shaughnessy croit que ces deux coqneurs reprendront leur aplomb et qu'ils se mettront en évidence dans la série contre les Sénateurs.

Résultat des parties

LIGUE NATIONALE			
Philadelphia 9, Boston 1.			
New-York 5, Brooklyn 1.			
Cincinnati 3, Chicago 1.			
Seules parties au programme.			

LIGUE INTERNATIONALE			
Toronto 7, Syracuse 4.			
Toronto 7, Syracuse 1.			
Buffalo 9, Baltimore 1.			
Seules parties au programme.			

LIGUE AMERICAINE			
N.-Y. 10, Boston 2. — arr. 6e. pluie.			
Cleveland 4, Chicago 2.			
Washington 10, Philadelphia 7.			
Seules parties au programme.			

Yvon Robert triomphe de Henry Piers

(Par X.-E. Narbonne)

Les amateurs qui ont assisté à la séance de lutte du promoteur Riolpe, à l'Arena Mont-Royal, hier soir, ont été témoins de rencontres fort intéressantes et ont pu constater que le jeune Yvon Robert est complètement rétabli et qu'il est de taille à faire face aux meilleurs luttteurs poids lourds.

Robert a réussi à vaincre Henry Piers en prenant deux chutes consécutives après avoir perdu la première et les spectateurs ont fait une ovation à notre athlète local lorsqu'il quitta l'arène.

Henry Piers a eu l'avantage dans le premier engagement et cela grâce à son fameux ciseau de corps. En plusieurs circonstances Robert fut mis en danger par cette prise dangereuse et finalement après vingt-sept minutes et trente-cinq secondes les épaules de Robert furent rivées au matelas pour la première chute.

Dans les deux autres engagements, Robert fut constamment à l'attaque et ne donna aucune chance à son rival. Dès le commencement des hostilités Yvon se lança résolument à l'attaque et par des bras barrés et des clefs de poignet il réussit à maintenir son rival au tapis pour finalement prendre les deux dernières chutes par des prises de fourche, suivies d'un écrasement général. Robert s'assura la chute en neuf minutes et cinquante-cinq secondes et par quinze minutes et quarante-cinq secondes.

Le comte Georges Zarynoff et Bibber McCoy ont fourni une très intéressante exhibition en semi-finale et l'arbitre dut déclarer le match nul à l'expiration des trente minutes réglementaires. Zarynoff fut fréquemment applaudi et fut sans contredit le plus scientifique luttteur de la soirée.

Dans les autres rencontres à l'affiche Carl Pojello a triomphé de Boris Demitroff en prenant une chute en 21.40 et Pusie a triomphé de Jim Kendrick en 9.50.

LE TENNIS

La coupe Montréal

Les joueurs favoris ont facilement passé la première ronde éliminatoire dans la coupe Montréal hier après-midi, sur les courts du club de tennis Mont-Royal. Tous les matchs en simples ont été terminés et quelques matchs en doubles ont aussi été joués.

Dans les simples messieurs les quatre joueurs favoris ont éliminé leurs adversaires et ont avancé, tandis que Henri-Paul Emard était le seul à avoir un peu de difficulté. Ralph Linton a joué avec difficulté contre Henri-Paul Emard et a obligé ce dernier à jouer des jeux supplémentaires avant de finir avec lui. Cependant Emard a toujours eu le commandement et a gagné par 6-8, 6-6.

Marcel Rainville a éliminé J.-A. Paul, gagnant 6-3, 6-2, avec une aisance incomparable, tandis que Roland Longin, le champion défendant son titre, prouvait de son côté qu'il était en parfaite condition en battant Jimmy Cloghney en deux sets consécutifs 6-1, 7-5.

Les joueuses favorites n'ont pas eu de difficulté à sortir victorieuses des dames. Fanny W.-T. Patrick, championne senior des deux provinces, a éliminé Mlle G. Robert, 6-4, 6-1. Mlle Yvette Sawyer, classée no 2, a défait Mlle MacDonald, en deux sets ne concédant qu'un seul jeu à sa rivale, 6-1, 6-0, tandis que Mlle Effie Biffing vainquit Mlle Austin 6-2, 6-0.

Voici les résultats:

SIMPLES MESSIEURS. — McDougall bat Durand 7-5, 6-3; Reitmair bat Duff 8-6, 6-0; Longtin bat Cloghney 6-1, 7-5; Patrick bat Longin 6-2, 6-0; Robinson bat Fontaine 6-3, 6-2; Baldwin bat Schwartz 6-3, 6-2; Tardif bat MacMartin 6-2, 6-1; Pickett bat Walker 6-1, 7-5; Burrows bat Bennett 7-5, 6-3; Racineville bat Falconbridge 6-3, 6-2; Lanthier bat Cloutier 6-4, 6-2; Hayes bat Veysse 10-8, 1-6, 6-3; Emard bat Linton 8-6, 6-0; Barnard bat Wavland 6-3, 6-2; Deschênes bat Child 6-4, 3-6, 6-3; Cardell ou O'Keefe 3-6, 6-3, 11-9.

SIMPLES DAMES. — Mlle Abbott bat Mlle Creswell 6-3, 5-7; Mlle Bradley bat Mlle Healy 6-4, 6-2; Mlle Sawyer bat Mlle MacDonald 6-1, 6-0; Mlle S. Leach bat Mlle J. McRobie 6-1, 6-1; Mlle R. Boite bat Mlle Soles 6-3, 6-1; Mlle Patrick bat Mlle Billie 6-4, 6-1; Mlle Billie bat Mlle Austin 6-3, 6-1; Mlle Emard bat Mlle Veysse 6-1, 6-0; Mlle MacDonald bat Mlle Soles 6-3, 6-1; Mlle Soles bat Mlle Deschênes 6-0, 6-2.

DOUBLES DAMES. — Mmes Patrick-Mlle Billie battent Mlle MacDonald-Mlle Soles 6-0, 6-0; Mlle Soles-Mlle Deschênes battent Mlle MacDonald-Mlle Soles 6-3, 6-1; Mlle Soles-Mlle Deschênes battent Mlle MacDonald-Mlle Soles 6-3, 6-1.

DOUBLES MESSIEURS. — Reitmair-Lanthier battent Lambert-Lanthier 6-3, 6-1; Baldwin-Veysse battent Brown-Burrows 6-1, 6-4.

Le tirage d'aujourd'hui:

SIMPLES DAMES. — Mlle Abbott bat Mlle Bradley; Mlle Sawyer bat Mlle Lacasse; Mlle Bernadet bat Mlle Soles.

DOUBLES DAMES. — Mlle Soles-Mlle Deschênes battent Mlle MacDonald-Mlle Soles; Mlle Soles-Mlle Deschênes battent Mlle MacDonald-Mlle Soles.

SIMPLES MESSIEURS. — J. h. 30: Hayes vs Durrive; Reitmair vs Tardif; Baldwin vs Burrows; Faubert vs Deschênes.

DOUBLES MESSIEURS. — J. h. 30: Robinson vs Cardell; Longtin vs Lanthier; Emard vs McDougall; Reitmair vs Barnard.

DOUBLES MESSIEURS. — J. h. 30: Leach-McMartin vs Fontaine-Wavland; a finir.

DOUBLES MESSIEURS. — J. h. 30: Emard-Longtin vs Easterbrook-Thomson; O'Keefe-Tardif vs Robinson-Durrive; McDougall-Walker vs Crockett-Barnard; Deschênes-Cardell vs Bui-McCoat; Barnard-Peters vs Bédard-Cloutier.

La clôture du meeting au Parc Connaught

(Par X.-E. Narbonne)

Ottawa, 6. — Le meeting du Connaught Park Jockey Club a pris fin hier après-midi alors que près de six mille personnes ont vu les pur-sang se disputer les honneurs de la victoire dans les sept épreuves à l'affiche.

Le premier, à J. H. Knickerbocker, a gagné la principale épreuve de la journée en triomphant de Whitharral et de Magna Mater qui ont fini dans l'ordre de mention.

La plupart des chevaux qui ont participé au meeting de Connaught Park seront dirigés vers Montréal dans quelques jours afin de se rendre à Dorval pour la réunion qui s'ouvrira le 17 courant.

Résultat de la journée de fermeture:

Première course: 1. Wedge Lass, 50.45, 13.50, 7.25; 2. Jildac, 3.40, 2.90; 3. Goof, 3.15.
Deuxième course: 1. Forsight, 6.00, 4.50, 3.40; 2. Bâton d'Amour, 6.50, 4.50; 3. Anka, 5.30.
Troisième course: 1. Weests Butler, 6.15, 4.45, 3.45; 2. Stone Chatter, 12.25, 9.25; 3. Star Player, 5.50.
Quatrième course: 1. Jolly Gal, 8.10, 4.45, 3.55; 2. Tout Feu, 7.55, 5.50; 3. Omar Jones, 6.00.
Cinquième course: 1. Mint Jake, 7.00, 4.40, 3.50; 2. Whitharras, 5.80, 3.90; 3. Magna Mater, 4.05.
Sixième course: 1. Slater Clara, 5.15, 3.05, 2.60; 2. Sienna, 4.50, 4.00; 3. Errant Lady, 3.45.
Septième course: 1. Paradis Maid, 7.95, 5.20, 4.40; 2. Pot au Mel, 10.35, 8.00; 3. Fife, 5.00.

Activité du Dow cette semaine

Le club de baseball de la brasserie Dow rencontrera demain le club Ste-Thérèse au terrain de ce dernier. Louis Bourdon ou Lefty Leach lancera pour le Dow, tandis que Cecil sera au monticule pour les locaux.

Jeudi soir, le Dow visitera le Villeray All Stars au terrain du St-Alphonse d'Youville. On s'attend à une partie contestée, car les All Stars alignent des joueurs tels que Roland Gladu, Dupont, Bob et Gaston Allard, Benoît Durocher, Brazeau, etc., et se préparent à mener une bataille serrée aux gants d'Urbain Durocher.

Samedi, le Dow ira à Chambly rencontrer le club de l'endroit, et dimanche les Brasseurs se rendront à Coaticook pour jouer une autre partie contre le champion qui lutte actuellement pour le championnat de la Ligue de l'Est.

Association Américaine

Indianapolis à St-Paul, remise, pluie.			
Louisville	00000000-1	5	3
Minneapolis	00100200-1	9	2
Bass et Ringhofer; Perrin et Hargrave.			
St. Paul	11100012-8	11	1
Milwaukee	20100110-1	15	0
Sullivan et Garbark; Pressnell et Dore.			
Columbus	03000000-3	5	2
Kansas City	00200000-2	10	2
Klinges, Ryba et Ogdorok, Struss et Madjak.			

Le classement:			
Minneapolis	G	P	P.C.
Indianapolis	61	46	570
Columbus	58	48	547
Kansas City	55	50	524
Milwaukee	56	52	523
St-Paul	50	52	490
Toledo	43	58	428
Louisville	33	74	368

POURCENTAGE DU MONTREAL

AU BATON			
	P	Ab	P.C.
Rhéal	40	30	14
Ripple	114	439	128
Thompson	114	468	128
Appleton	39	78	25
Kinsey	31	11	1
Granger	3	11	1
Seeds	108	415	126
Tate	68	218	12
Dugas	91	307	18
Smythe	40	81	24
Blaconette	104	361	18
Fritz	39	57	15
Sankey	114	442	115
Mangum	17	10	0
King	93	301	14
Leach	36	133	3
Montague	52	107	26
Mylly	24	38	5
Brown	4	3	0

LES LANCEURS

P. M. C. P. B. B. B. P. C. P. C.			
Smythe	35	190	19
Appleton	135	163	17
Kinsey	26	139	13
Fritz	31	137	13
Mangum	17	98	12
Mylly	24	119	14
Granger	7	32	11
Brown	5	15	22

A Stuart

L'équipe féminine intermédiaire du Stuart a remporté le détail pour le championnat de la ligue intermédiaire de la province contre l'équipe de la Sun Life, gagnante de la section 2, par le résultat de 7 à 3.

Vendredi prochain l'équipe du Stuart recevra l'équipe gagnante de la section 3, dans une autre série de détail.

SOMMAIRE. — Mlle Lacasse, Stuart, bat Mlle Blake, Sun Life, 6-1, 6-2.
Mlle Hallet, Stuart, bat Mlle Blake, Sun Life, 6-0, 6-3.
Mlle Thomas-Anderson, Sun Life, bat Mlle Smith, Stuart, 6-4, 6-4.
Mlle Murphy, Sun Life, bat Mlle Lacasse, Stuart, 6-3, 7-9, 6-3.

Milles Horner-Dumont, Stuart, battent Mlle Jodoin-Wills, Sun Life, 6-4, 7-5.
Cette semaine les joueuses du Stuart seront occupées à jouer dans le tournoi de la coupe Montréal, au Mont-Royal, et dans la semaine du 12, aura lieu le tournoi du championnat des simples de dames du club.

SIMPLES. — Rainville, Can., bat Veysse, N.-D. G., 6-2, 6-4; Crocker, N.-D. G., bat Boucher, Can., 6-0, 6-5, 6-3; Faubert, Can., bat Desaulniers, N.-D. G., 6-0, 6-1.

DOUBLES. — Rainville-Reitmair, Can., battent Crocker-Veysse, N.-D. G., 6-1, 6-3.
Boucher-Faubert, Can., battent Desaulniers-Tourangeau, N.-D. G., 6-2, 6-4.
Emard-Cofsky, Can., N.-D. G., 6-2, 6-3.

Les parties dans les grandes ligues

LIGUE NATIONALE			
Chicago	000000-10	8	1
Cincinnati	000000-10	3	0
Carleton, Warneke et Stephenson; Hoi-			
lingworth, Brennan et Erickson.			
Boston	00000001-1	3	1
Philadelphia	00300240-9	8	2
Brown, Benton et Spohrer; Mueller; Jor-			
gens et Gomez.			
Brooklyn	01000003-4	10	2
New-York	21001010-5	11	2
Babich, Earnshaw et Lopez; Smith, Stout			
et Manchoux.			

LIGUE INTERNATIONALE			
Baltimore	00000001-1	5	3
Buffalo	00010002-0	9	2
Melton, Thomas et Spencer; Harris et			
Crouse.			
Syracuse	00000020-4	11	1
Toronto	02104000-7	11	0
Mulligan, Day, Coombs et Leggett; Hilcher,			
Pattison et Hinkle.			
2e partie:			
Syracuse	00010001-1	4	0
Toronto	04200101-7	10	0
Coombs, Day et Savino; Davis et Crough,			
(7 manches).			

LIGUE AMERICAINE			
Philadelphia	002002300-7	13	1
Washington	04040020-10	9	2
Benton, Martini, Dayle et Richards; Whit-			
tehill et Bolton.			
Chicago	000000200-2	7	1
Cleveland	10300000-4	9	0
Kennedy, Wyatt et Sewell; Wingarner et			
Brennell.			
New-York	01342-10	9	0
Boston	02000-2	5	3
Ruffing et Jorgens; Ostermueller, Hocket-			
te, Wilson, Rhodes, Bowers et R. Ferrell.			

Le ping-pong au club cochet

Saint-Pascal, 6. — L'équipe du Pine Court de Kamouraska a visité celle du Cochet de Saint-Pascal et fit partie nulle 2 à 2. Les parties suivantes ont été jouées au Cochet:

Chapleau, Cochet, bat Moreau, Pine C., 6-3, 6-2, 6-4.
Côté, Cochet, bat Provost, Pine C., 8-6, 4-8, 6-2.
Collette, Pine C., bat Gauvreau, Cochet, 3-5, 4-6, 6-3.
Albert, Pine C., bat Chapleau, Cochet, 11-9, 6-4, 6-0.

L'équipe junior mixte du club Cochet remporta une belle victoire dans la rencontre qui fut arrêtée par la température.

Les visiteurs étaient: le club Pine Court de Kamouraska, équipe junior.

EN SIMPLE. — Fauzler, Cochet, bat Collette, Pine C., 6-3, 6-2.

DOUBLE MIXTE. — Mlle Lauzier-Lauzier, Cochet, menait 3 à 2, 1er set, points 30-15, contre Mlle Paquet-Pessot, Pine C., lorsque la pluie arrêta le jeu.

Chapleau gagne le tournoi

Gérard Chapleau a gagné la finale du tournoi de ping-pong organisé par le club Cochet, de Saint-Pascal. Ce dernier a défait Sylvio Lallemand 4-6, 6-4, 6-3. Détails: 1ère ronde, 3 dans 5.
Côté bat Hudson 4-6, 6-3, 6-2, 6-0.
Chapleau bat Lallemand 6-2, 6-1, 6-0.
Lallemand bat H. Chapleau 6-2, 6-1, 2-6, 3-7, 6-2.

C. Chapleau bat Gauvreau 1-4, 3-7,

Une commission nationale pour régler le problème du chômage

Cette commission agira de concert avec les provinces et les municipalités dans l'administration du fonds de secours et dans les effets communs pour assurer de l'emploi aux sans-travail — La reprise économique est essentielle à la réforme sociale — Travaux à entreprendre

TROISIEME DISCOURS DE M. MACKENZIE KING A LA RADIO

Voici la traduction française du texte du troisième discours de M. Mackenzie King, chef du parti libéral canadien, prononcé à la radio hier soir, et telle que transmise par l'organisation libérale:

Mesdames, Messieurs, Ce soir, je me propose de vous entretenir du problème du chômage et des méthodes par lesquelles le parti libéral, s'il revient au pouvoir, tentera de lui trouver une solution.

Il n'est pas besoin de vous dire, je le sais, que le chômage est, pour le Canada, le problème national le plus pressant. M. Bennett vous le dit au cours de l'élection générale d'il y a cinq ans, alors qu'il vous sollicitait de le porter au pouvoir. Vous lui donnâtes votre appui parce qu'il avait dit: "Je promets de mettre fin au chômage." Je me propose de donner de l'ouvrage aux Canadiens. De l'ouvrage, a-t-il dit, et non le "dole". Les Canadiens ne demandent pas la charité ou le "dole". Ils veulent du travail et des gages. Vous vous rappelez peut-être que M. Bennett dit encore: "Quelqu'un est responsable du chômage: non des individus, mais des gouvernements..." Et aussi: "Y aurait-il une excuse pour le Canada traversé ces temps difficiles, si le gouvernement remplissait son devoir comme il le devrait?" Et enfin: "Il n'y a pas d'excuse pour le chômage au Canada si un gouvernement fait son devoir."

Depuis l'avènement de M. Bennett, vous eûtes encore de plus fortes raisons de penser que le chômage est, pour le Canada, le problème national le plus pressant. Chaque année vous avez vu son ombre menaçante s'approcher de plus en plus près dans vos propres demeures. Il étend partout sa terreur aujourd'hui, à travers tout le pays. Je doute, toutefois, que cela suffise à vous faire réaliser dans quelle mesure le problème s'aggrave au cours du régime de M. Bennett. Laissez-moi vous citer les chiffres indiquant le nombre des chômeurs et de gens vivant du secours direct, pour autant qu'il soit possible de trouver ces chiffres dans les publications officielles. Ils vous aideront à comprendre pourquoi je m'applique à garder plus de réserve dans mon langage que M. Bennett, M. Woodsworth ou M. Stevens, à être moins prodigue de promesses et moins pressé à vous garantir les effets de l'intervention gouvernementale.

Pas de registre national

Le gouvernement aurait pu au moins, d'année en année, fournir au Parlement et au pays des informations exactes quant au nombre des chômeurs et de ceux qui vivent du secours. Cela ne fut pas fait. Il n'est rien de tel, encore aujourd'hui, qu'un registre national. Et cela en dépit du fait que, depuis cinq ans, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les municipalités ont versé des millions et des millions en allocations de chômage et de secours. Les branches officielles de la statistique ne recurent jamais les instructions nécessaires ni l'autorité de recueillir une information détaillée à ce sujet. De plus, c'est là un travail qui exige la coopération des provinces et des municipalités sous la direction de quelques agences ayant la surveillance du problème dans son ensemble. Rien de tel ne fut jamais établi.

A cela, il y a deux explications. La première est que le gouvernement n'a jamais apprécié l'importance ni l'étendue du problème. La seconde est qu'il n'y eut pas de volonté de solution. Dans le but de cacher l'étendue grandissante du problème et, du même coup, son impuissance et de plus en plus marquée à lui trouver une solution, ou bien le gouvernement ne fit aucun effort pour se procurer l'information qu'il en avait besoin, ou bien il ne la recueillit pas, ou bien il ne la divulguait pas.

Si vous voulez savoir sur quelle autorité je m'appuie pour faire de telles déclarations, il n'est que de vous référer aux discours du trône par lesquels le gouverneur général inaugura ou clôtura les diverses sessions du Parlement. Il n'est peut-être pas un de ces discours dans lequel on ne fit pas dire à Son Excellence que les conditions s'amélioreraient, que le chômage diminuait, que la prospérité revenait. Durant tout ce temps, les faits tendaient à prouver exactement le contraire.

Pour prouver que le gouvernement ne se regarda le problème dans sa véritable perspective, ni reconnaître l'énormité de sa tâche, il n'est que de rappeler les nombreux faux pas du début et l'absence de toute politique consistante et constructive. Sa seule politique en fut une d'improvisation et d'atermoiement. Et cette politique fut modifiée de session en session, et de saison en saison.

400,000 chômeurs

En présentant ses mesures pour mettre fin au chômage, à la session spéciale de 1930, M. Bennett lui-même estima à 117,000 le nombre des chômeurs à cette époque. On peut supposer que ce chiffre dépassait la réalité. Il n'avait pour but, en effet, que de montrer l'énormité du problème. Lors du recensement de 1931, l'office fédéral de

la statistique fit rapport qu'il y avait 393,000 salariés sans travail. Faute de chiffres officiels, à la Chambre des Communes, en janvier 1934, je fixai à un demi-million, en chiffres ronds, le nombre des chômeurs. Cet estimé, plutôt en deca de la vérité, ne fut pas relevé ni contredit par le gouvernement. Et si l'on prend les derniers chiffres du bureau fédéral de la statistique, on peut démontrer qu'il y a aujourd'hui, au bas mot, 400,000 chômeurs. Les chiffres des agences sociales, des organisations travaillistes et des chefs ouvriers indiqueraient plutôt que le nombre des chômeurs atteint un demi-million. Mais pour éviter tout semblant d'exagération, je retiendrai le chiffre de 400,000. C'est assez pour me donner le droit d'affirmer que le nombre des chômeurs fut pratiquement quadruplé depuis l'avènement du régime Bennett.

Je n'ai parlé, jusqu'ici, que des chômeurs. Je n'ai rien dit de tous ceux qui vivent du secours direct. Vous devez prendre soin de faire la distinction entre les deux. Heureusement, du fait que des hommes et des femmes soient sans travail, il ne s'ensuit pas qu'ils tombent automatiquement sous le secours direct. Il ne faut pas oublier, par contre, que nombre d'hommes et de femmes qui ont temporairement de l'emploi se voient forcés, tôt ou tard, d'accepter du secours pour eux-mêmes et pour ceux qui dépendent d'eux pour vivre. Nous possédons les chiffres concernant le secours direct depuis mai 1932 jusqu'à mai de cette année. Ces chiffres, qui comprennent les charges de famille et ceux qui reçoivent du secours, de façon partielle ou périodique, accusent une augmentation effrayante, d'année en année, dans le nombre de ceux qui sont réduits à recevoir l'assistance de l'Etat. En mai 1932, il y avait 597,000 personnes qui recevaient ainsi le secours direct. En mai de cette année, le chiffre est porté à 1,272,000.

Les statistiques que je viens de citer révèlent jusqu'à quel point M. Bennett a failli à ses promesses de mettre fin au chômage et d'abolir le "dole". Mais ces chiffres ne donnent pas une image complète de la situation. Nous n'avons pas affaire à des statistiques, mais à des vies humaines. Vous ne pouvez mesurer à la verge, ni calculer à la machine, le besoin, qui se hasarde à estimer ce que l'inactivité forcée de centaines de milliers d'être humains et l'humiliation d'un plus grand nombre encore réduits à accepter le secours de l'Etat depuis deux ans, trois ans, quatre ans, et pour quelques-uns même cinq ans, signifient de souffrance physique, d'anxiété mentale et d'angoisse morale? Voilà qui n'est pas dans les registres mais qui hante les vies et les demeures de milliers d'individus. Qui osera mesurer l'effet de tout cela sur la santé et le moral de la nation? Y a-t-il lieu de nous étonner, après cela, du mécontentement et du malaise qui grondent en plusieurs points du pays, et que plusieurs, jeunes et vieux, soient au point du désespoir?

Mais ce n'est encore là qu'une partie du tableau. En portant notre attention sur les problèmes du chômage et du secours, dans les cités et villes, ou la publicité révèle les conditions existantes, nous sommes enclins à oublier les problèmes terrifiants auxquels doivent faire face les hommes et les femmes et les enfants dans les centres ruraux et isolés. Le fermier compte sur sa récolte et ses autres produits pour sa subsistance et celle de sa famille, tout comme le salarié sur l'emploi qu'il peut se procurer. Si le rendement est mauvais, ou si la récolte est détruite par la peste, la rouille, la grêle ou la sécheresse, ou si le bétail est décimé par la maladie ou le manque de nourriture suffisante, la situation devient souvent alors plus effrayante que tout ce qui inquiète le citadin. Et la situation n'est guère différente quand, faute de marchés, la récolte doit être détruite ou le bétail conduit à la boucherie.

N'oublions jamais que le problème des privations n'est pas moins grave dans les plaines que dans les cités et villes. Ce sont deux aspects d'un seul et même problème, à savoir la pénurie ou la nation se trouve réduite. C'est ce qu'il faut considérer si l'on veut trouver une solution.

\$308,000,000

La marée montante du chômage urbain et de la misère rurale entraîne un flot grandissant dans les trais de l'administration. Depuis l'avènement de M. Bennett jusqu'au 31 mars de cette année, le gouvernement fédéral versa, comme sa quote-part du secours direct, une somme de \$160,000,000. Sans compter les vastes sommes versées en proportion par les provinces et les municipalités. Durant la même période, les prêts du gouvernement aux provinces et aux corporations, sous l'empire de la législation de secours, s'élevèrent à \$82,000,000, et les garanties à \$66,000,000. Cela à l'exclusion des sommes garanties par le gouvernement pour la manipulation du blé. Ainsi donc, abstraction faite des garanties du blé, le gouvernement de M. Bennett, à venir jusqu'à la fin de la dernière année fiscale, encourut à titre de mesures de secours, une responsabilité financière de \$308,000,000. C'est plus que la dépense totale du Canada au cours de n'importe

quelle année depuis la Confédération jusqu'à la troisième année de la guerre.

A la suite de tout cela, quelle est la situation à l'heure présente? En dépit de dépenses colossales et de jouets croissants, depuis cinq ans, le nombre des chômeurs fut quadruplé depuis septembre 1930, et les exigences du secours direct sont toujours sur la même échelle. Nous voyons par milliers des jeunes chômeurs, sans feu ni lieu, hébergés en des camps sous l'administration du ministère de la défense nationale. Nous avons vu ces jeunes gens devenir un combustible éminemment inflammable aux mains d'agitateurs sans scrupule; et les camps eux-mêmes, comme cela était inévitable, devinrent des foyers de communisme et de défaitisme. Le pays a été témoin de grèves dans les camps de secours de toutes les parties du Canada. Et nous vîmes, enfin, les grévistes et les chômeurs s'acheminer en groupe vers les villes déjà encombrées de gens sans travail et les mairies de la faim converger des diverses provinces vers la capitale, comme pour indiquer où se trouve la responsabilité et de qui doit venir le secours.

En 1930

Mais, plus grave encore, certaine attitude impitoyable devant pareille situation eut pour effet de provoquer le soulèvement, de graves blessures et des pertes de vie. L'ironie de la situation devient apparente à tous si l'on veut bien se rappeler que c'est à Regina, au cours de l'élection générale de 1930, que M. Bennett, s'efforçant de soulever les passions des sans-travail et de faire germer le préjugé dans leur esprit à l'égard du gouvernement alors au pouvoir, prononça les mots que voici: "Neuf années d'efforts inutiles avant la grande trahison: il ne faut pas si longtemps à Judas!" Ce fut d'un husting, dans la même ville, que M. Bennett déclara: "Je rencontre des gens qui portent le bouton blanc à la boutonnière. Tout ce qu'ils demandent est une chance de travailler. Pensez à ce que cela signifie d'avoir une femme et des enfants. Et tout ce que vous demandez est une chance de trouver de l'emploi..." C'est encore à Regina que, par calcul politique, les chômeurs furent d'abord groupés, munis de boutons blancs et organisés pour interrompre les assemblées politiques. Les Grecs, dans l'antiquité, prouvèrent leur connaissance de la nature humaine et de ses réactions en donnant à Némésis un rôle transcendant dans la plupart de leurs tragédies.

Pour la solution du chômage, le parti libéral se propose, s'il revient au pouvoir, de mettre en pratique la politique qu'il ne cessa de préconiser et qui se trouve exposée dans l'un des quatorze points du programme libéral que je vous ai lu vendredi soir. Vous n'oubliez pas que ce programme fut d'abord exposé à la Chambre des Communes le 27 février 1933. Laissez-moi vous relire ce paragraphe:

Le chômage est le premier souci

Le parti libéral croit que le chômage au Canada est notre problème national le plus urgent. Il s'efforcera donc de régler ce problème de première urgence par le moyen d'une "Commission nationale vraiment représentative, laquelle agira de concert avec les provinces et les municipalités dans l'administration des fonds de secours au chômage et dans les efforts communs pour assurer de l'emploi aux sans-travail."

En fait de mesures permanentes, le parti libéral s'engage à suivre une politique dont l'effet sera de procurer du travail en ranimant l'industrie et le commerce. Il s'engage à créer un "système national d'assurance-chômage".

Vous constatez, par ce que je viens de lire, que le parti libéral admet que la solution du problème du chômage ne peut se trouver que dans une double direction. Une politique à longue portée et des mesures permanentes, dont l'effet sera de ranimer le commerce et l'industrie, ramèneront la prospérité. Et, d'autre part, elles créeront de l'emploi, ce qui, plus efficacement que toute autre chose, aura pour résultat d'amoindrir le chômage.

Il est évident que le pays ne peut s'engager indéfiniment dans les énormes dépenses requises pour fins de secours ou pour la création artificielle d'emplois aux frais de l'Etat. Ce n'est qu'en faisant disparaître les restrictions qui étouffent et étranglent le mouvement des marchandises, à l'entrée comme à la sortie du pays, et par un effort persistant et persuasif pour ouvrir les marchés qui nous sont fermés et pour en découvrir de nouveaux, qu'on puisse espérer une reprise du commerce et des affaires, et le retour au travail des hommes et des femmes de notre pays.

La confiance dans les institutions du gouvernement, la certitude et la stabilité dans l'administration des affaires publiques sont aussi essentielles à la reprise. Il faut aussi alléger, et non alourdir le fardeau du coût de l'administration; dégrever l'impôt, et non l'aggraver; effectuer la coopération et l'entente entre les administrations fédérales et provinciales, et entre les diverses classes et les différentes parties du pays. Autant de choses nécessaires pour assurer l'expansion du commerce et de l'industrie. Il faut du temps, toutefois, pour

que se fassent sentir les effets d'une politique et de mesures de longue portée, même les plus saines et les mieux inspirées. Il faut donc autre chose, entre temps, pour faire face aux conditions existantes de chômage et de misère qui, au cours des dernières années, prirent les proportions d'un péril national. Et c'est pourquoi le parti libéral se propose d'aborder immédiatement le problème comme étant le plus urgent au point de vue national, ainsi qu'il s'efforcera d'amener le régime actuel à le considérer. Et ce n'est pas autrement qu'il s'appliquera à lui trouver une solution.

Vous vous rappelez que, durant la guerre, fut établi par un acte du parlement fédéral le fonds patriotique canadien. Son but était de pourvoir, sous forme d'allocations de secours, aux besoins des épouses et des familles des soldats outre-mer. Le fonds fut administré par un comité exécutif national comprenant plusieurs citoyens éminents du Canada. Ce comité obtint la coopération des organisations provinciales et locales, et aussi de travailleurs bénévoles. Les dépenses furent contrôlées de près. Cinquante millions de dollars environ furent prélevés et dépensés, et tout fut vérifié jusqu'au dernier sou par l'auditeur général du Canada. Vous vous souviendrez aussi qu'après la guerre fut créé le département du rétablissement civil des soldats dans le but exprès de réintégrer ceux qui, par suite de leurs services de guerre, avaient perdu leur occupation civile ou n'avaient pas encore eu le temps de trouver une occupation pour vivre.

Une commission nationale du chômage

Le parti libéral songeait à ces deux organisations en proposant, pour régler le problème de première urgence du chômage, une commission nationale vraiment représentative, laquelle agira de concert avec les provinces et les municipalités, dans l'administration des fonds de secours et dans les efforts communs pour assurer de l'emploi aux sans-travail.

Avant en mémoire ce qui fut accompli en temps de guerre et durant les années de tension et de misère qui survinrent, qui osera prétendre qu'un gouvernement doué de vision et de détermination ne pourra galvaniser, en temps de paix, les mêmes efforts de coopération de la part de la nation tout entière? Faut-il la guerre pour éveiller la volonté et l'esprit d'une nation? Le patriotisme n'existe-t-il qu'en temps de guerre? La souffrance et les privations, la perte d'une position, l'impuissance à trouver de l'emploi sont-ils des maux moins graves, quand ils proviennent de causes économiques au pays même plutôt que de conflits sur quelque autre coin du globe? Le présent et l'avenir de notre pays le bien-être de sa jeunesse, ses craintes et les privations de ceux qui supportent le fardeau de l'industrie, et les anxiétés des vieillards, ne sont-elles pas à des questions d'importance nationale tout autant que les ambitions des autres nations et les conflits qu'elles provoquent?

En traitant des grands problèmes nationaux, il est nécessaire de rappeler, toutefois, que les situations d'urgence ne se présentent que rarement de façon exactement parallèle. Ce n'est pas à dire, parce qu'il a sous les yeux l'exemple du Fonds patriotique canadien et du rétablissement civil des soldats, que le parti libéral veuille laisser entendre que la commission qu'il propose pour le chômage sera une réplique exacte des deux autres organismes. La commission s'inspirera de l'un et de l'autre, mais devra s'adapter aussi à la situation actuelle.

Deux fonctions distinctes

La commission aura deux fonctions distinctes. L'une consistera à administrer le fonds de secours. L'autre aura trait aux efforts pour trouver de l'emploi aux chômeurs. Sous l'égide et la direction de la commission, des mesures seront prises pour mobiliser les agences de secours, officielles et bénévoles, et pour coordonner leur travail de façon à éviter le double emploi, à supprimer les abus et les fraudes, et à assurer la surveillance et la vérification de tous les deniers dépensés. De même, en cherchant de l'emploi pour les chômeurs, des efforts seront faits pour mobiliser et coordonner les activités de toutes les agences disposées à prêter leur concours. Tous les services du gouvernement fédéral seront à la disposition de la commission dans toutes les phases de sa besogne. Le parti libéral n'a aucune raison de douter que tous les services des gouvernements provinciaux seront aussi disponibles. Le fait que des gouvernements libéraux sont déjà au pouvoir dans toutes les provinces, sauf une, constitue une garantie de la coopération provinciale.

Voilà qui plaira peut-être à ceux qui se font les avocats d'un gouvernement national. D'autant que, pour l'instant, ils sont plutôt embarrassés de ne pouvoir tourner leur énergie dans un sens pratique, faute de pouvoir nous dire quelle sera la politique du gouvernement national, qui sera le chef de ce gouvernement et où ils se proposent de le trouver. Le parti du gouvernement national, jusqu'à date, n'a que son nom. M. Stevens fit mieux que cela.

Peut-on concevoir un plus beau type de gouvernement national s'occupant des problèmes sociaux et industriels, dont la solution tient à la coopération entre le fédéral et les gouvernements provinciaux, qu'un gouvernement libéral à Ottawa et des gouvernements libéraux dans toutes les provinces du Canada? Il semble bien que c'est un gouvernement national de cette espèce que veut réellement le peuple canadien; un gouvernement qui, dans le Dominion et les provinces, puisse donner expression à la volonté du peuple telle que signifiée impérieusement par son vote.

M. Woodsworth et les membres de la C. C. F. seront également impressionnés, sans doute, de voir

comme peuvent être écartées les difficultés constitutionnelles qui entravent la réforme industrielle et sociale, et comme peuvent être effectués les amendements nécessaires à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, par le moyen d'une coopération gouvernementale d'une nature. Le but de leur de cette nature, est l'établissement d'une communauté de coopération. Comment mieux réaliser cet idéal que par des gouvernements tous unis d'esprit?

M. Bennett lui-même, puisqu'il s'affuble de prétentions à la réforme, devrait trouver sage aussi que ses partisans nous donnent leur appui. Mais j'avoue, toutefois, que je place moins d'espoir en lui qu'en tout autre.

Méthodes différentes

Le parti libéral a signifié clairement au parlement qu'il n'y a aucune divergence entre M. Bennett et nous au sujet de la nécessité d'une réforme sociale. Il existe une grande différence entre méthodes, il y a aussi une divergence fondamentale et fondamentale en ce qui a trait à la question vitale de la reprise économique.

M. Bennett doit savoir maintenant qu'aucun large plan de réforme sociale ne peut réussir au Canada sans une coopération étroite entre le Dominion et les provinces; il sait aussi qu'ignorer les provinces, ou épiéer sciemment sur leurs droits constitutionnels, constitue une attaque dangereuse contre le fondement même de notre vie nationale. De plus, il doit finir par réaliser que les paroles ne peuvent suppléer au travail ni aux gages. Le grand vice du programme social de M. Bennett tient à ce que celui-ci n'a pas su distinguer entre la réforme et la reprise. M. Bennett a déclaré que la reprise suivrait inévitablement la réforme sociale. En vérité, il n'y a aucune relation de cause à effet entre la réforme et la reprise. De fait, c'est même le contraire. La reprise économique est essentielle à la réforme sociale. C'est le seul fondement solide sur lequel il soit possible d'établir et de maintenir les services sociaux.

On ne construit pas une maison en commençant par le toit. Il faut commencer par les fondements, et les bien peser, sans quoi tout l'édifice s'écroule. Tenter d'élever un vaste programme de services sociaux sur un revenu national stationnaire, ou en déperdition, c'est comme bâtir une maison sur le sable. Mais pour revenir au problème immédiat, qui est d'offrir de l'emploi aux chômeurs, laissez-moi déclarer sans tarder que tous les travaux entrepris par l'Etat devront être d'une nature telle qu'ils seront utiles au pays tout entier. Ceux qui obtiendront ainsi de l'emploi devront aussi trouver de la fierté à l'accomplir et sentir qu'ils rendent service à l'Etat en participant à une besogne d'importance nationale.

Travaux nécessaires

Le programme qu'un gouvernement libéral proposera à l'attention d'une commission nationale, en vue d'obtenir un effort de coopération, comprendra tous les travaux nécessaires en cours de construction ou déjà décidés, tels que: travaux publics, édifices et améliorations municipales; le prolongement et le perfectionnement des grandes routes à niveau; les constructions nécessaires au service aérien et tout ce qui s'y rattache; de vastes programmes de reboisement tendant particulièrement à prévenir la sécheresse et le glissement du sol qui résultent de l'absence ou de la destruction en masse des arbres. D'égal importance, à plus d'un titre, est la préservation de nos beautés naturelles, et aussi de notre richesse forestière. Le pays verrait d'un bon oeil, je crois, un programme élaboré d'embellissement urbain et rural. Un tel plan comporterait, cela va de soi, la disparition des taudis, une politique du logement, la rénovation des bâtiments et des clôtures, en plus d'un couche de peinture, aussi bien dans les villes qu'à la campagne. Il y a aussi le côté pittoresque à développer, ce qui rendrait notre pays sans égal au point de vue du tourisme et, pour notre peuple, ajouterait au plaisir de la récréation la joie que peut donner la contemplation de beautés naturelles. Tous les projets, en vérité, pourraient servir immédiatement à cette fin. Une façon d'attirer les touristes et de faire le plaisir de nos concitoyens, par exemple, serait de border d'arbres nombreux de nos grandes routes, et de rendre plus accessibles, par de belles avenues, les points d'intérêt ou de grande beauté naturelle. Pour compléter la mosaïque de nos parcs nationaux, on pourrait très bien découper un plus grand nombre de petits parcs. Il serait aussi d'importance nationale, non seulement de conserver les monuments, et les sites historiques, mais aussi d'embellir leurs abords.

Tout cela pourrait être étudié par la commission comme faisant partie d'un programme de développement national à longue portée qui pourrait être poursuivi ou interrompu, de temps en temps, suivant les conditions. C'est par des travaux utiles qu'on créerait ainsi de l'emploi. De telles mesures, élaborées avec soin, augmenteraient le capital social du pays en marge du capital privé. L'effet serait de perfectionner et d'embellir notre pays. De plus, c'est un travail qui frapperait l'imagination et l'enthousiasme de ceux qui seront appelés à l'accomplir.

Un effort coordonné de ce genre serait particulièrement attrayant pour le chômeur célibataire et sans foyer qui, en temps de détresse et de découragement, pourrait se croire de nouveau un citoyen au plein sens du mot, occupé qu'il sera à travailler pour le pays. Il sera, certes, à l'abri de la misère, et la rémunération de personnes qui dépendent de l'Etat et le salaire de ceux qui sont à l'emploi

AUJOURD'HUI chez DUPUIS

- Pour votre bibliothèque...
- Pour votre living-room...

BUREAU
art moderne, en noyer

Grand spécial de la vente semestrielle de meubles et d'articles d'ameublement

\$23.95

Tout en vous procurant un meuble de première utilité, vous ajoutez à l'ameublement de votre maison un ornement nouveau, riche de nuances, et sobre de lignes. En noyer oriental avec bordures laquées noir. Mesure 40" de longueur, 22" de largeur, 30" de hauteur.

\$3 COMPTANT soldé par versements faciles, plus un léger supplément.



Rayon des meubles, au quatrième

PLateau 5151

Dupuis Frères

MONTREAL

d'une entreprise privée. Une occupation privée, quand elle se présente, doit toujours comporter plus d'avantages. Mais des gages devront être payés à ceux qui travailleront ainsi pour l'Etat. La commission sera requise de voir sans tarder à libérer les camps de secours du contrôle du ministère de la défense nationale et de s'assurer que tous les concours possibles pour aider à rétablir les jeunes chômeurs, de façon permanente, dans le cadre normal de la vie économique du pays.

"Je fus fidèle à la cause"

Mesdames et Messieurs: Au cours de mes trois discours à la radio, je me suis appliqué, en langage simple et direct, à vous exposer la situation actuelle au Canada telle que la voit le parti dont j'ai l'honneur d'être le chef, et qui m'a accordé la plus entière confiance et sa loyauté pendant une période de près de seize ans. A d'autres titres, toutefois, cette confiance et cette loyauté me furent accordées pendant une période encore plus longue. J'étais relativement jeune quand je fus invité par sir Wilfrid Laurier à entrer dans le cabinet comme ministre du travail. Auparavant, pendant huit ans, j'occupai le poste de sous-ministre du travail grâce à la haute recommandation du juge en chef d'Ontario, le très honorable sir William Macdougall. L'intérêt particulier que je portais pendant des années aux problèmes économiques et sociaux, et l'étude que j'en fis, me valurent ce poste. Retracer les sources de cet intérêt m'entraînerait à des confidences personnelles, et je ne me crois pas justifié de le faire en ce moment.

Mais en sollicitant de mes concitoyens une expression de confiance plus grande encore que celle qu'ils m'ont déjà accordée, je crois pouvoir dire, au moins, que c'est à l'intérêt que je pris toujours aux problèmes du travail que je dois la faveur de leurs suffrages, plutôt qu'à toute autre raison. C'est à quoi je dus la confiance qui me fut témoignée de façon grandissante au cours de ma vie. Hommes et femmes qui travaillent, je crois pouvoir vous dire que, toute ma vie, je fus fidèle à la cause.

Le chômage est la croix la plus lourde à porter pour un travailleur. M. Bennett a tenté de solutionner ce problème, mais il s'y prit trop tard et voulut faire tout par lui-même. Je crois aussi que sa politique et ses méthodes furent fautive. Les problèmes du travail ne peuvent être réglés par un seul homme. Ils exigent, plus qu'aucun autre problème, l'effort commun. Ce n'est pas, non plus, par des expériences sans fin qu'on trouve la solution, mais en appliquant les principes et les règles qui ont subi l'épreuve de l'expérience et du temps. Même en temps de crise, comme aujourd'hui, on ne saurait compter sur l'effort concerté de tous. Mais même pour atteindre ce résultat, un parti politique peut

faire beaucoup s'il possède l'unité de but et de politique d'une extrême à l'autre du pays.

D'une chose, au moins, je suis certain: le libéralisme peut apporter tout son cœur à la tâche qui confronte aujourd'hui le Canada. "Dérouler les banderoles de la mécanicité, dégrader les lourds fardeaux, libérer l'opprimé et briser tout joug", voilà qui n'est pas moins le but du libéralisme tant au vingtième siècle qu'aux jours d'antan. C'est dans ce but et dans cet esprit, et comme l'un des anciens partis politiques au Canada, avec des traditions dont nous sommes fiers et le désir de rendre à notre pays, au milieu de sa grande pitié, un service d'ordre national, que nous invitons ceux qui veulent partager plus généreusement les fardeaux de leurs concitoyens de se joindre à nous de façon à ce que le parti, une fois au pouvoir, puisse réaliser avec plus de certitude encore les grands buts qu'il se propose.

Dans Chambly-Rouville

Me Vincent Dupuis, candidat libéral pour le comté de Chambly-Rouville, en vue des prochaines élections fédérales, ouvrira sa campagne ce soir, à 8 heures 30, à St-Lambert. L'assemblée se tiendra sous les auspices du English Liberal Club of Chambly-Rouville et aura lieu dans la salle Victoria. Outre M. Dupuis, MM. Alex Thurber, John Duquet et Alan MacNaughton y porteront la parole. Tous les électeurs du comté sont invités.

Samedi à Valleyfield

St-Jernand Rinfret, député de Saint-Jacques aux Communes, et M. Maxime Raymond, député de Beauharnois aux Communes, porteront la parole à un ralliement libéral qui aura lieu à Valleyfield, comté de Beauharnois-Laprairie, samedi après-midi 10 août, à 2h.

Miettes de bonheur

par Henri Joliet, préface du Père Thomas Lamarche, dominicain. Le cadeau que tous aimeront à donner, à recevoir, tous: amis, papa, maman, frison, filleul, bien-aimé, protégé. Tous trouveront dans Miettes de Bonheur, avec le Père Lamarche, "cette fraîcheur optimiste d'un beau matin de printemps". Santé, amour, travail, argent, art, religion, Henri Joliet recueille ces miettes, "comme des parcelles d'or qui tomberaient du ciel pour en former un objet précieux qu'il nous offre à tous en présent, pourvu que nous tendions la main pour le recevoir". A quoi bon aimer... Entre épouses, mères et poupées... Le fiancé chic au mari rustaud... L'aimour se reprend... Une recette pour guérir... Sans argent la vie demeure bonne... Réduire nos besoins... Tous voudront lire MIETTES DE BONHEUR. En vente au Devoir, \$1.00 franco.